



**ATB**  
Arab Tunisian Bank

RAPPORT ANNUEL

**ARAB TUNISIAN BANK**  
**2009**

**Assemblée Générale**

Du 27 Mai 2010

Tunis

**ATB**

# Assemblée Générale Ordinaire du 27 Mai 2010

**ARAB TUNISIAN BANK**

**S.A. au capital de 80.000.000 DT**

**Siège social**

**9, rue Hédi Nourra – 1001 Tunis**

**Téléphone**

**(+216) 71 35 11 55**

**Télécopie**

**(+216) 71 34 28 52 – 71 34 92 78 – 71 34 81 50**

**Swift**

**ATBK TNTT**

**RC Tunis**

**B16 700 1 997**

**Adresse électronique**

**Atbbank.com.tn**

**Web : [www.atb.com.tn](http://www.atb.com.tn)**

**Banque en ligne : [www.atbnet.com.tn](http://www.atbnet.com.tn)**

# Notre Culture

## Raison d'Etre

Œuvrer pour la création de richesses et offrir des services financiers de haute qualité

## Les Valeurs de Base

L'Excellence et le Plaisir de Servir

L'innovation, La créativité et L'ouverture d'esprit

L'honnêteté, L'intégrité et Le respect de l'individu

L'élévation du secteur bancaire et de l'économie

Les valeurs de l'Arab Tunisian Bank sont l'un des éléments forts de sa culture interne. Elles donnent le ton, les orientations et constituent le socle culturel commun. Dans le contexte actuel, les valeurs apportent plus que jamais de la cohérence aux actions de tous les collaborateurs et sont un facteur important de cohésion.

# Sommaire

Nôtre Culture	3
Indicateurs Clés du Groupe ARAB TUNISIAN BANK	5
Chiffres clés ATB 2009	9
Message de la présidente du conseil d'administration	11
Message du directeur général	14
Environnement économique international & national	18
ATB et ses actionnaires	20
Gouvernance de l'ATB	24
Ressources Humaines	37
La Qualité	39
Les Systèmes D'information	40
Nouveaux produits et services.	42
Moyens de communication innovants	45
Monétique	46
Compliance	48
La Gestion des Risques	50
Les Ressources et les Emplois	52
Le Portefeuille Titres	54
Les Résultats D'exploitation	55
Les Principaux Ratios	57
Le Suivi des Réalisations	58
Les Résolutions Adoptées	60
Bilan après affectation des bénéfices	62
Etats Financiers & Rapports des Commissaires aux Comptes	63
Réseaux Agences et International	99
Banques, Banques Associées, Participations et Filiales de L'Arab Bank	104
Présentation des Filiales du Groupe ATB	106

# Indicateurs Clés du Groupe

## ARAB TUNISIAN BANK

Le groupe ATB est composé de plusieurs sociétés financières opérantes dans divers domaines, notamment :

- > Le bancaire à travers **l'ARAB TUNISIAN BANK**,
- > Le leasing à travers **l'ARAB TUNISIAN LEASE**
- > La constitution et la gestion de portefeuille obligataire et monétaire à travers **AXIS TRESORERIE SICAV ET SANADETT SICAV**
- > La gestion de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres à travers **ARABIA SICAV**
- > Le factoring à travers **L'UNION DE FACTORING**
- > Computer distribution -**CODIS**
- > Intermédiaire en bourse à travers **L'ARAB FINANCIAL CONSULTANT**
- > la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession au renforcement des fonds propres des entreprises promues par des promoteurs et celles implantées dans les zones de développement régional à travers **L'ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT SICAR**
- > La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à travers **l'ARAB TUNISIAN INVEST**
- > Des fonds communs de placement à travers (**IRADETT 20, IRADETT 50, IRADETT 100, SALAMET PLUS, SALAMET CAP ....**)

Au cours de l'année 2009 le Groupe de l'ARAB TUNISIAN BANK a réalisé une hausse du résultat net de 9,24 MD soit 23,04% par rapport à l'année précédente, le résultat net après impôt s'est établi à 49,33 MD au 31 décembre 2009 contre 40,10 MD au 31 décembre 2008. Cette progression est le fruit des bons résultats réalisés par le groupe de l'ARAB TUNISIAN BANK et en particulier de l'ARAB TUNISIAN BANK.

Au terme de l'année 2009 le ROE s'est inscrit à 18,51% en amélioration de 1,68 point de base malgré une hausse des capitaux propres qui se sont établis à 320,07 MD à fin 2009 en progression de 13,30% par rapport à fin 2008. Le total des actifs a quant à lui progressé de 21,96% pour afficher 3.861,29 MD en comparaison à la même période de l'année dernière.

La majeure partie des actifs du groupe de l'ARAB TUNISIAN BANK est constituée des dépôts de la clientèle qui ont atteint 3.032,89 MD contre 2.510,86 MD au 31 décembre 2008, en évolution de 20,79 %, ces dépôts représentent par la même occasion 78,55% du total des actifs du groupe.

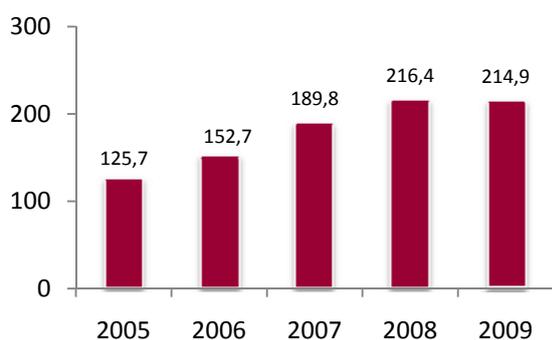
En outre, le volume des créances sur la clientèle représente 43,13% de la structure du total des actifs du groupe.

Pour ce qui est des indicateurs de résultat du groupe ARAB TUNISIAN BANK, le groupe a réalisé des résultats remarquables, le chiffre d'affaires du groupe a atteint 214,89 MD au 31 décembre 2009 contre 216,45MD décembre 2008. Par ailleurs, le PNB s'est inscrit à 126,08MD au 31 décembre 2009 contre 117,29MD à la même date que l'année précédente, soit en évolution de 8,78MD ou 7,49%.

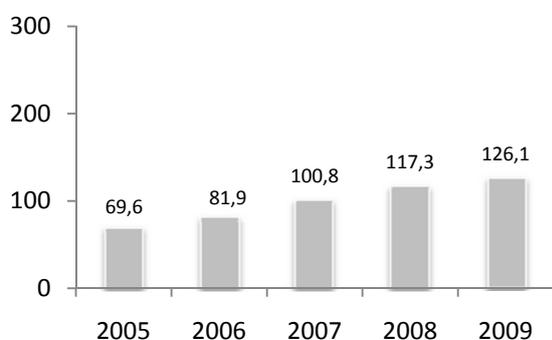
Le ROA du groupe s'est établi à 1,40% à fin 2009 contre 1,35% à fin 2008, cette évolution a été imputable à une hausse du résultat de 23,04% plus importante que celle du total des actifs de 21,96%. Le Coefficient d'exploitation a atteint au terme de l'année 2009 51,74% contre 51,58% à fin 2008.

Les réalisations du groupe de l'ARAB TUNISIAN BANK sont illustrées en partie dans les graphiques ci-dessous.

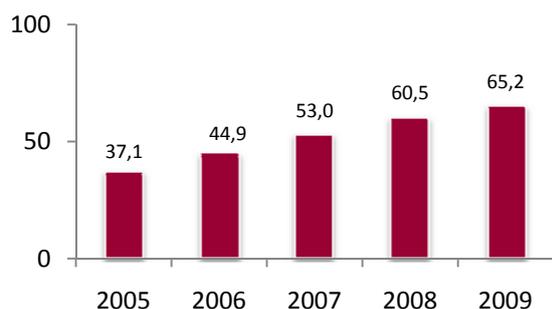
Le groupe ATB est composé de plusieurs sociétés financières et de fonds communs de placements. A fin 2009 le groupe ATB a réalisé un **chiffre d'affaires** de 214,9 MD contre 216,4 MD l'année précédente, soit une évolution de -0,72%.



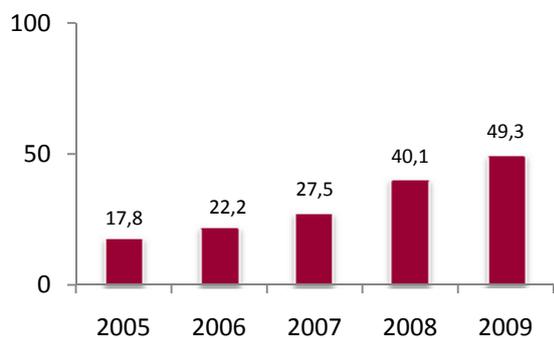
**Le Produit net bancaire** a enregistré une amélioration de 8,8 MD en comparaison au 31 décembre de l'année écoulée, soit une progression de 7,49%.



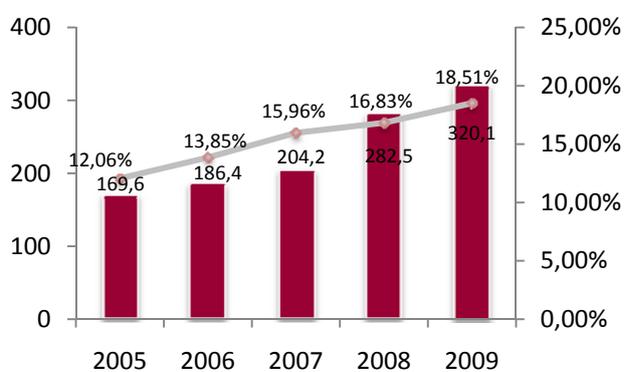
**Les frais généraux** se sont inscrits en hausse de 7,83 % par rapport au 31 décembre 2008, ils se sont établis à 65,24 MD.



**Le résultat net** a atteint 49,3 MD contre 40,1MD, soit une progression de 23,04 % au terme de l'année 2009.



### **Capitaux Propres & ROE :**



Les principaux indicateurs clés des filiales sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous :

En Milliers de Dinars	Total bilan		Capitaux propres		Chiffre d'affaires		Résultat net	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
<b>ARAB TUNISIAN BANK</b>	<b>3.150.460</b>	<b>3.824.870</b>	<b>273.771</b>	<b>309.386</b>	<b>216.699</b>	<b>214.963</b>	<b>37.502</b>	<b>45.815</b>
Arab Tunisian Lease ATL	231.563	295.825	39.729	44.801	22.417	26.355	5.325	6.571
Arab Tunisian Invest ATI SICAF	8.148	8.686	7.786	8.315	762	853	-110	1.106
Arab Tunisian Development ATD SICAR	96.768	104.356	4.209	4.850	1.368	2.005	761	1.028
Arab Financial Consultants AFC	4.089	5.480	2.215	2.828	1.729	2.311	519	777
Union de Factoring UNIFACTOR	53.480	70.675	6.944	7.735	6.426	5.716	-2.371	1.365
CODIS	3.706	3.245	889	1.033	6.513	8.335	154	169
Arabia SICAV	5.068	6.711	5.014	6.652	201	169	261	1.274
SANADETT SICAV	162.463	201.430	162.107	201.041	7.580	9.374	6.712	9.119
AXIS TRESORERIE SICAV	33.220	34.828	33.168	34.757	1.797	1.901	1.630	1.731
AXIS CAPITAL PROTEGE	7.669	13.455	7.643	13.421	273	292	334	1.893
IRADETT 20	666	654	663	651	26	27	54	56
IRADETT 50	800	730	726	743	31	31	76	64
IRADETT 100	431	612	428	608	13	17	63	102
IRADETT CEA	173	336	173	323	9	8	37	75
SALAMETT PLUS	7.083	8.073	7.067	8.052	304	346	255	357
SALAMETT CAP	18.414	22.829	18.362	22.771	769	919	608	806

# CHIFFRES CLES

## ATB 2009

En millions de dinars

	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Total du bilan</b>	<b>1.817,858</b>	<b>2.162,318</b>	<b>2.743,553</b>	<b>3.150,460</b>	<b>3.824,870</b>
Créances sur la clientèle	966,889	1.135,294	1.198,593	1.514,041	1.663,367
Dépôts de la clientèle	1.509,872	1.790,871	2.242,378	2.528,188	3.033,557
Ratio de liquidité	176,55%	162,45%	192%	186,27%	185,68%
Ratio de solvabilité	12,10%	10,62%	9,62%	10,84%	14,29%

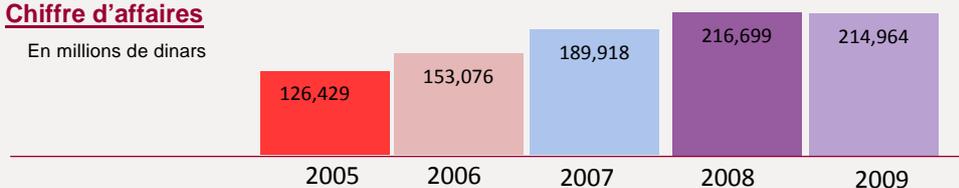
	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Effectifs</b>	<b>786</b>	<b>788</b>	<b>796</b>	<b>808</b>	<b>803</b>
<b>Nombre d'agences</b>	<b>43</b>	<b>63</b>	<b>80</b>	<b>89</b>	<b>101</b>
<b>DAB &amp; GAB</b>	<b>57</b>	<b>84</b>	<b>105</b>	<b>118</b>	<b>131</b>

### Notations long terme ATB

Standard & Poor's	BB+	Perspective positive	Confirmée	Le 18 Jan 2010
Moody's	Baa2/P-2	Perspective stable	Confirmée	Le 30 Déc 2009
Fitch Rating	BBB+	Perspective stable	Confirmée	Le 18 Déc 2009
Capital Intelligence	BB+	Perspective positive	Confirmée	Fév 2010

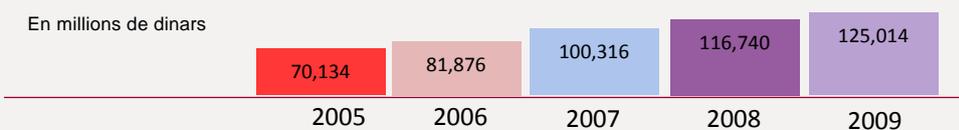
### Chiffre d'affaires

En millions de dinars



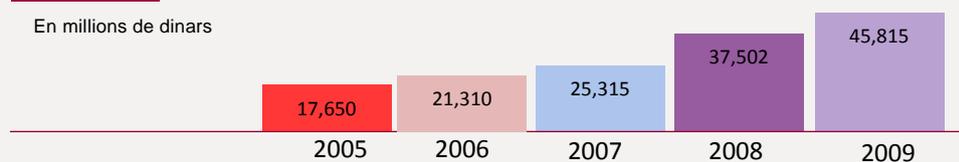
### Produit net bancaire

En millions de dinars



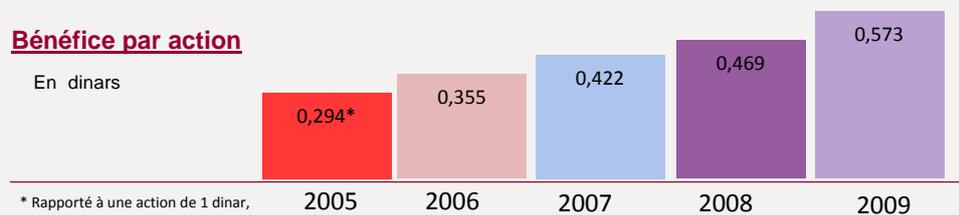
### Bénéfice net

En millions de dinars



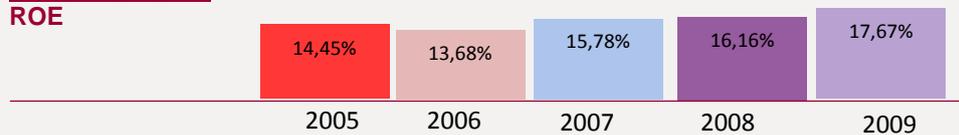
### Bénéfice par action

En dinars



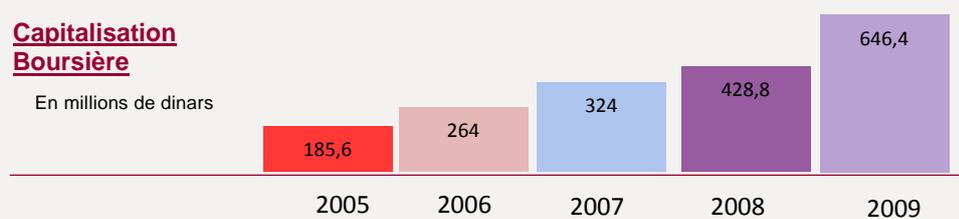
\* Rapporté à une action de 1 dinar, pour les besoins de comparabilité

### Rentabilité des capitaux propres **ROE**



### Capitalisation Boursière

En millions de dinars



# Message

## De la Présidente du conseil d'administration



### Allocution de la Présidente du conseil d'Administration

Mesdames et Messieurs,

Chers actionnaires,

C'est un honneur pour moi de présider cette assemblée générale ordinaire annuelle de l'Arab Tunisian Bank en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 44 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, le rapport annuel qui est soumis à votre approbation satisfait aux conditions prévues par cet article.

A partir du troisième trimestre 2009, et après le fort ralentissement qu'elle vient de connaître l'économie mondiale a entrevu des signes de sortie de la crise qui dure depuis 2007. La sortie de récession s'est précisée dans la plupart des pays avancés grâce à l'amélioration des conditions financières et aux plans de relance mis en œuvre au cours de l'année 2009.

Toutefois, la reprise a été plus marquée dans les pays émergents, qui ont nettement mieux résisté aux turbulences financières que les économies avancées.

Sur l'année 2009, le Produit Intérieur Mondial estimé est en baisse de 1,1% après une croissance de 3,4% en 2008.

## Evolution

### 2009

Total du Bilan  
**+ 21,41%**

Bénéfice net  
**+ 22,17%**

ROE  
**+1,51 point**

Ratio de solvabilité  
**14,29%**

En dépit de ce contexte affecté par les incertitudes pesant sur les perspectives économiques mondiales, la Tunisie a bénéficié en 2009 d'une croissance de 3,1%, grâce à une bonne campagne agricole et à la progression des activités de services.

Le déficit budgétaire a été contenu à 2,9% du PIB contre 4,2% en 2008; et l'inflation a été maîtrisée à 3,7% contre 5% une année auparavant.

Concernant l'ATB, l'exercice 2009 a été clôturé avec des résultats en forte croissance.

Au cours des dernières années, votre banque a acquis une vraie dimension qui s'est traduite par le passage de moins d'un billion de dinars en 2001 à 3.824,9 millions de dinars en 2009 du total du bilan.

Malgré des conditions difficiles, l'ATB a enregistré un résultat net de 45,8 millions de dinars en augmentation de 22,17% par rapport à 2008 et un rendement rigoureux des capitaux propres (ROE) de 17,67%.

Votre institution financière demeure solide exercice après exercice. Nous avons clôturé l'exercice 2009 avec un ratio de solvabilité de 14,29%.

L'Année 2009, qui constitue la deuxième année du plan de développement 2008-2010, confirme le nouvel élan impulsé par les orientations stratégiques de la banque qui visent une utilisation optimale de la technologie moderne et une poursuite de la politique d'investissement et ce en parfaite synergie avec l'Arab Bank actionnaire principal de l'ATB. Les différentes actions engagées par votre banque s'appuient sur une forte capacité d'innovation tournée vers la satisfaction de ses clients.

L'exercice 2009 a été riche dans le domaine de la monétique et de la banque à distance. L'ATB est la première banque à offrir à ses clients des moyens de paiements modernes le Guichet Automatique de Billets, dédié au service « change » et au dépôt d'espèces et de chèques.

Une nouvelle offre de service a été lancée par l'ATB, il s'agit de règlement de factures à partir des téléphones mobiles.

Votre banque cherche à mieux servir ses clients et à adapter son organisation en conséquence. En effet la restructuration commencée en 2008 au niveau du Retail est poursuivie en 2009, avec la création de la Direction Centrale « Corporates », a pour objectif de consolider la coordination de la relation avec la clientèle cible.

L'ATB s'efforce depuis de nombreuses années d'appliquer les meilleures pratiques en matière de gouvernement d'entreprise.

Nous avons intégré dans le rapport, le texte des statuts de la banque conformément à l'article 44 de la loi n° 94-117. La rigueur de l'organisation, la transparence et l'évaluation sont les points sur lesquels nous tentons de progresser en matière de gouvernement d'entreprise.

Le début de 2009 a vu le démarrage du projet la gestion par la qualité. Votre banque s'est engagée de mener ce projet de front afin de se conformer aux standards internationaux.

En tenant compte de l'environnement économique incertain, l'ATB a préconisé une approche prudente à l'égard de la gestion des risques.

En 2009, l'agence de rating Standard and poor's a attribué à votre banque la notation BB+ à long terme et a relevé les perspectives de stable à positive.

L'ATB a poursuivi sa stratégie de croissance par le renforcement de ses points de vente de 12 nouvelles agences et la mise en place des centres d'appels qui interviennent en complément du réseau pour accompagner le développement de la banque à distance.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier tous ceux et toutes celles qui ont participé au développement de la banque et à les assurer de sa reconnaissance et de son soutien.

*La présidente du conseil d'administration*

*Mme Samar El Molla*

# Message

## Du Directeur Général



Madame la Présidente du conseil d'Administration

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Chers invités,

Je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à la 27ème assemblée générale ordinaire annuelle de l'Arab Tunisian Bank et je suis ravi de vous rendre compte des progrès réalisés par votre banque au cours de l'exercice écoulé.

En dépit d'un environnement de crise mondiale particulièrement sévère et d'une vive concurrence dans le secteur bancaire, l'Arab Tunisian Bank a su relever le défi et a affiché au cours de l'année 2009 une nouvelle progression marquée de son activité et de ses résultats.

La forte croissance des indicateurs d'activité s'est traduite par une progression du total du bilan de 21,4% pour s'établir à 3.824,9 millions de dinars à fin 2009 contre 3.150,5 millions de dinars au terme de l'année 2008.

## Evolution

### 2009

**Total du Bilan**  
**+ 21,41%**

**Créances Nettes**  
**+9,86%**

**Dépôts de la Clientèle**  
**+19,99%**

**Bons de Trésor**  
**+77,57%**

**Bénéfice net**  
**+ 22,17%**

**Produit net bancaire**  
**7,09%**

**ROE**  
**+1,51 point**

**Cours de l'action ATB**  
**8,080 au 31-12-2009**  
**+50,75% (31-12-2008).**

Les créances brutes à la clientèle ont augmenté de 9,01%, passant de 1.662,4 millions de dinars au 31/12/2008 à 1.812,2 millions de dinars à fin 2009.

Le volume des bons de trésor détenus par la banque s'est inscrit en hausse de 77,57% pour s'établir à 812,4 MD à fin 2009 contre 457,5 MD au terme de l'année écoulée.

Dans un environnement concurrentiel et particulièrement rude l'ATB a renforcé sur l'exercice 2009, sa présence auprès des particuliers, affichant une croissance des crédits aux particuliers de 13,95%, tirée principalement par les crédits immobiliers, lesquels se sont appréciés de 32% et ont renforcé leur part à 57% contre 49% une année auparavant.

L'année 2009, s'est caractérisée par une augmentation de la taille de notre réseau d'agences avec l'ouverture de 12 nouvelles agences pour porter leur nombre à 101 points de vente, qui ont ainsi conforté nos dépôts de la clientèle.

En effet, la contribution de l'ATB dans la collecte des ressources de la clientèle s'est élevée à 3.033,6 millions de dinars au 31 décembre 2009 contre 2.528,2 millions de dinars à fin 2008, en progression de 19,99%.

Cette évolution recouvre, un accroissement de 22,81% à 961,9 millions de dinars des dépôts à vue, une hausse de 17,22% à 1.554,7 millions de dinars des dépôts à terme, et une progression de 24,26% à 402,1 millions de dinars des comptes d'épargne.

L'encours du portefeuille titres commercial a sensiblement augmenté de 77,52% pour s'établir à 844,3 millions de dinars contre 475,6 millions de dinars au terme de l'année 2008, tiré principalement par l'évolution des bons du trésor.

Suite à la réalisation des produits sur les bons du trésor, à la maîtrise de nos coûts des ressources et à la baisse des taux d'intérêts, le Produits Net Bancaire de l'ATB s'est renforcé de 7,09% et s'est élevé à 125,0 millions de dinars au 31 décembre 2009 contre 116,7 millions de dinars à fin 2008.

En dépit du développement du réseau de notre banque, l'ATB a réussi à maîtriser ses frais généraux, qui ont été contenus à hauteur de 7,31% par rapport à 2008.

L'ATB a ainsi vu son coefficient d'exploitation légèrement évoluer de 0,11 points de base pour atteindre 51,36% en 2009 contre 51,25% en 2008.

Au cours de l'année 2009, nous avons continué d'exercer beaucoup de vigilance à l'égard de la gestion des risques auxquels font face les institutions financières dans le contexte actuel, nous

avons ainsi amélioré notre ratio des créances classées (bilan et hors bilan), lequel s'est établi à 8,68% en 2009 contre 9,35% en 2008, imputable à la baisse des créances classées d'environ 10 millions de dinars.

Nous avons déployé des efforts en matière de provisionnement et ce en dépit des bonnes performances réalisées au niveau du recouvrement. Ainsi, le taux de couverture des créances classées par les provisions et les agios réservés s'est amélioré de 2,34 points de base, passant de 70,84% en 2008, à 73,18% en 2009.

L'ATB a clôturé l'exercice 2009 avec un bénéfice net de 45,8 millions de dinars contre 37,5 millions de dinars à fin 2008, en progression de 22,17%.

Cette performance trouve son origine dans une politique de développement commercial, un contrôle des coûts et une maîtrise des risques.

Au niveau de la structure financière, l'ATB a réussi une émission obligataire subordonnée de 50 millions de dinars démontrant ainsi l'intérêt et la confiance que les investisseurs institutionnels ont dans l'ATB. Cette opération a permis de contribuer au financement à long terme des crédits immobiliers.

La valeur de l'action ATB a connu une performance de plus de 50%, depuis le début de l'année 2009. Le titre ATB a affiché un cours de 8,080 dinars au 31/12/2009 alors qu'il se traitait à 5,250 dinars en début d'année.

Les performances de l'ATB se renforceront davantage en 2010 grâce à l'augmentation de son capital qui est actuellement de 80 millions de dinars pour le porter à 100 millions de dinars à la fin de l'année en cours.

L'année 2010 sera placée sous le signe de l'innovation et de la haute technologie en matière de produits et de services offerts à la clientèle, afin de mieux les servir avec un souci permanent de qualité.

L'ATB envisage de maintenir ses objectifs de croissance, elle tend à se rapprocher encore plus de ses clients, elle compte renforcer encore son réseau d'agences au cours de 2010.

Cette impulsion de développement ne sera confirmée que par la mobilisation de l'ensemble du personnel de la banque, qui malgré une conjoncture difficile, s'est acquitté de sa mission quotidienne avec professionnalisme et dévouement, nous le remercions et lui rendons hommage et nous l'encourageons à continuer dans cette voie.

Madame la présidente, Messieurs les membres du conseil, Mesdames et Messieurs les actionnaires, je tiens particulièrement à vous remercier du soutien et de la confiance que vous continuez de témoigner à votre banque en ces temps difficiles.

*Je vous remercie pour votre attention.*

*Le Directeur Général*

*Mohamed Férid BEN TANFOUS*

# Environnement Economique International et National

Après le fort ralentissement qu'elle vient de connaître, l'économie mondiale laisse entrevoir des signes de sortie de la crise qui dure depuis 2007. Ce rétablissement est dû pour une large part aux effets de la politique d'interventions massives prises dans les grandes économies. Les bourses des valeurs ont rebondi à travers le monde, les échanges internationaux et la production industrielle ont aussi connu un rétablissement notable et un nombre grandissant de pays ont enregistré à partir du mois de septembre 2009 une croissance trimestrielle positive de leur Produit Intérieur Brut (PIB).

Toutefois, la reprise a été plus marquée dans les pays en développement, particulièrement les pays émergents, qui ont nettement mieux résisté aux turbulences financières que les économies avancées touchées par une profonde récession. Le taux de croissance du Produit Intérieur Mondial (PIM), initialement prévu à -1,3% en 2009 et à 2,9% en 2010, a été respectivement révisé à -1,1% et à 3,1%.

Sur le marché des matières premières, la baisse des prix s'est poursuivie, en particulier dans les marchés des produits énergétiques et des produits alimentaires.

En ce qui concerne les prix à la consommation, la baisse s'est poursuivie dans les pays de l'OCDE. Ce recul est essentiellement dû au repli des cours des matières premières.

Pour 2010, la croissance économique sera marquée par un retournement de tendance visible dans le monde industrialisé, mais qui restera bien au dessous de son niveau potentiel.

L'économie des Etats-Unis devrait connaître une croissance de 2,1% en 2010 après un fléchissement de 2,5% en 2009.

Dans l'Union Européenne comme au Japon, la reprise projetée est beaucoup plus faible et leur PIB ressortirait à 0,6% et 0,9% en 2010.

La croissance de la Russie sera estimée à 1,7% en 2010 après une forte chute de 7,9% en 2009 liée en grande partie aux prix des matières premières, pétrole et gaz. Les pays en développement, spécialement ceux d'Asie, devraient connaître en 2010 la croissance la plus forte. Cependant, cette croissance économique restera bien inférieure à celle que ces pays avaient connue avant la crise et qui atteignait plus de 7% par an.

Les économies de la Chine et de l'Inde ont contribué à tirer l'économie mondiale d'une récession attendue plus prononcée, elles devraient connaître en 2010, des performances respectivement de 9,6% et 6,5% en dessous de celles qui avaient apportées la croissance vigoureuse qu'ils connaissaient avant la crise.

Au niveau national, les indicateurs économiques à la fin de l'année 2009 témoignent de la résistance de l'économie tunisienne face à la crise mondiale.

La Tunisie a réussi à réaliser un taux de croissance de 3,1% en 2009, grâce à une bonne campagne agricole et à la progression des activités de services, ce qui a contribué à la préservation des équilibres financiers aussi bien internes qu'externes et à la maîtrise de l'évolution des prix.

Le déficit budgétaire est resté contenu à 2,9% du PIB contre 4,2% en 2008 et la dette publique a été limitée à 46,8% du PIB

La Tunisie a également réussi à maîtriser l'inflation à 3,7% en 2009 contre 5% une année auparavant, et ce, en adoptant une politique monétaire rigoureuse d'une part et en augmentant la dotation du fonds général d'indemnisation et de compensation des matières premières et des hydrocarbures d'autre part.

Les réserves en devise se sont établies à 13.260 millions de dinars à fin 2009 (soit 190 jours d'importations) contre 11.730 millions de dinars (soit 140 jours d'importations) à fin 2008.

Pour ce qui est du secteur touristique, les réalisations du tourisme tunisien pour l'année 2009, sont en baisse et peuvent être considérées comme satisfaisantes au vu de la conjoncture morose. Le nombre de touristes affluents a atteint 6,9 millions de touristes à fin 2009, en baisse de 2,1% par rapport à 2008. En termes de nuitées, l'année 2009 a connu 34,986 millions de nuitées, soit une baisse de 8,2% comparée à 2008. Le taux d'occupation a également enregistré une régression de l'ordre de 3,6%.

En dépit de la baisse enregistrée au niveau des nuitées, la Tunisie a clôturé l'année 2009 avec une croissance de 2,1% des recettes touristiques, lesquelles se sont établies à 3.406 millions de dinars.

Les échanges extérieurs ont été marqués par un repli de 17,6% des exportations, passant de 23.637 millions de dinars à 19.469,2 millions de dinars à fin 2009, alors que les importations ont baissé de 15%, pour s'élever à 25.692,4 millions de dinars contre 30.241,2 millions de dinars une année auparavant.

Le taux de couverture a atteint 75,8% en 2009 contre 78,2% en 2008. Ce repli dénote une baisse des activités commerciales avec l'extérieur (notamment avec nos principaux partenaires économiques les pays de l'Europe) par le biais des secteurs exportateurs (industries manufacturières, textile..) et de l'activité touristique.

Dans ce contexte, le gouvernement Tunisien a mis en place un ensemble de mesures pour promouvoir l'économie et atténuer les effets de la crise économique internationale.

Les premières mesures anticrise financière et commerciale ont ciblé les secteurs affectés (textile, électrique et électronique, tourisme...).

Au quatrième trimestre 2009, les exportations ont augmenté et les investissements directs étrangers dans le secteur manufacturier ont enregistré une tendance à la hausse.

L'estimation de 4% de croissance en 2010 sera possible grâce à la reprise des activités commerciales et la poursuite de la dynamique des secteurs manufacturiers.

# ATB

## Et ses actionnaires

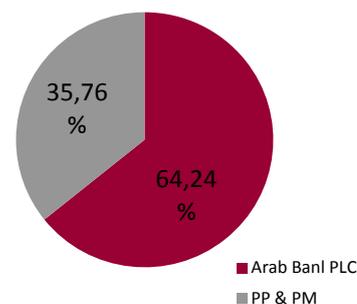
### Le Capital Social

Le capital de l'Arab Tunisian Bank s'élevait au 31 décembre 2009 à 80.000.000 Dinars composé de 80.000.000 actions.

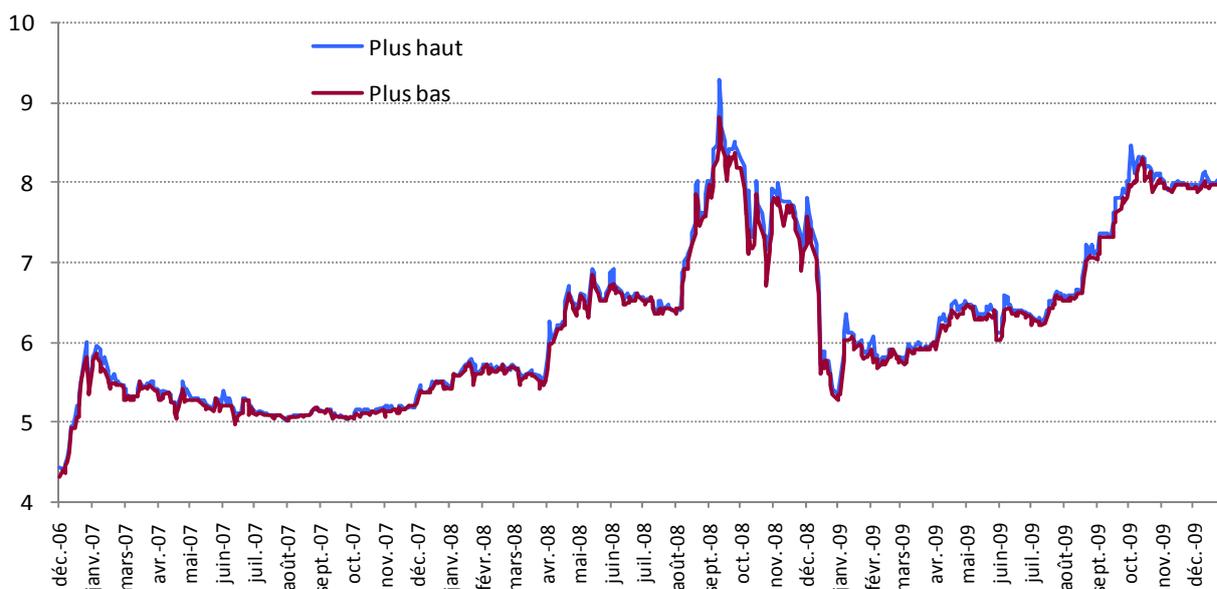
### Le marché de l'action ATB

Depuis le split réalisé par l'ATB en date du 03 juillet 2006 au cours de laquelle la valeur nominale de l'action ATB a été réduite de 5 dinars à 1 dinar, le cours de l'action n'a cessé d'augmenter affichant 9,27 dinars le 10 Novembre 2008 et se repliant par la suite jusqu'au 30 décembre 2008 où ce dernier a atteint son niveau le plus bas soit 5,25 dinars. Au courant de l'année 2009, le cours de l'action a grimpé de 5,32 dinars le 01 janvier 2009 à 8,08 dinars au 31 décembre 2009.

Composition de l'actionariat de l'ATB au 31 décembre 2009



### Cours de l'action ATB au 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009



- Au 31 décembre 2009, le cours de l'action ATB s'est établi à 8,08 dinars, en hausse de 50,75 % par rapport à celui du 31 décembre 2008 (5,36 dinars); croissance supérieure à celle du TUNINDEX (indice du jour), soit 48,38 % au cours de l'exercice 2009.

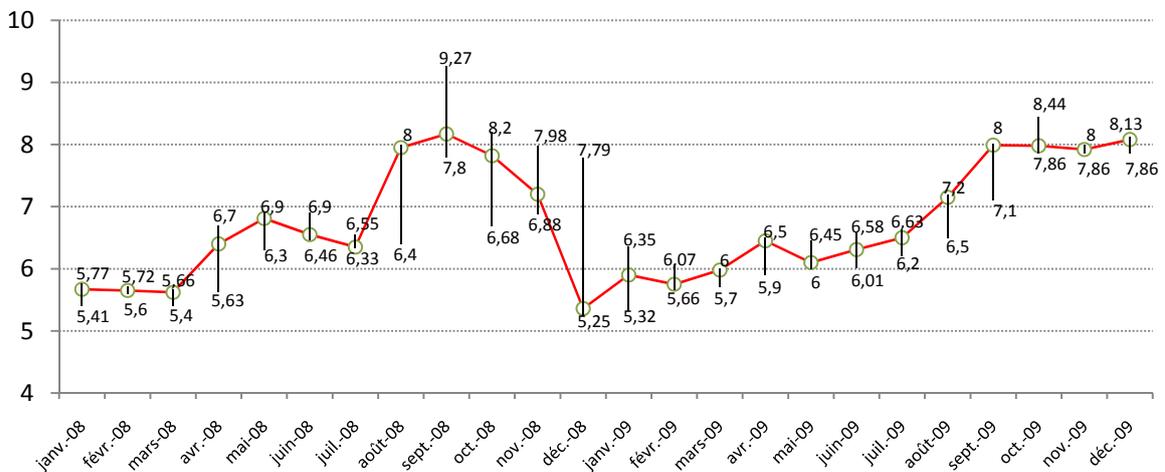
- Sur une plus longue période, du 31 décembre 2006 au 31 décembre 2009, le cours de l'action a progressé de 83,64 %, comparativement à une hausse de 84,11 % pour le TUNINDEX. Après avoir atteint son plus haut niveau historique à 9,27 dinars le 10 novembre 2008, l'action ATB a légèrement

régressé pour se fixer à 8,08 dinars au 31 décembre 2009.

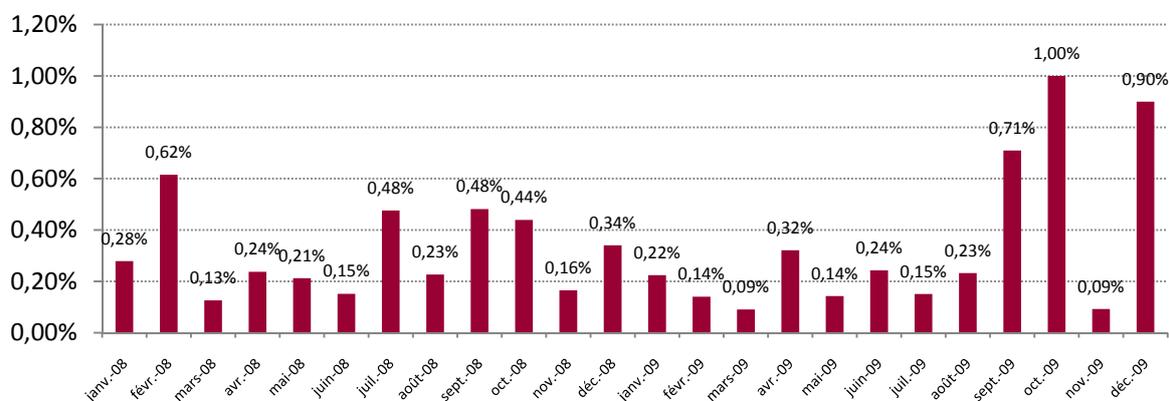
- La capitalisation boursière de l'ATB s'est élevée à 646,4 millions de dinars au 31 décembre 2009 contre 428,8 millions de dinars à la même date de l'année écoulée, soit une hausse de 50,75%.

- Les volumes de transactions se sont établis à une moyenne de 13.586 titres échangés quotidiennement (par séance) sur le marché boursier, en progression de 10,03 % par rapport à l'année précédente (12.348 titres échangés par séance en 2008).

### Moyennes mensuelles et cours de clôture mensuels extrêmes de l'action ATB depuis janvier 2008



## Volume échangé en 2009. (moyenne mensuelle)



## Tableau de bord de l'actionnaire

En Dinars	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Capital</b>	60.000.000	60.000.000	60.000.000	80.000.000	80.000.000
<b>Nbre d'action</b>	12.000.000	60.000.000	60.000.000	80.000.000	80.000.000
<b>Résultat net par action</b>	1,470*	0,355	0,422	0,469	0,573
<b>Actif net par action</b>	151,49*	36,038	45,725	39,380	47,811
<b>Dividende par action</b>	0,800*	0,170	0,170	0,170	0,200
<b>Taux de distribution (en%)</b>	16%	17%	17%	17%	20%
<b>Cours moyen</b>	15,46*	4,03	5,46	7,43	8,01
<b>Pus haut</b>	18,9*	4,6	5,99	9,27	8,44
<b>Plus bas</b>	14,6*	3	4,35	5,25	5,32
<b>Fin de période</b>	15,47*	4,4	5,4	5,36	8,08

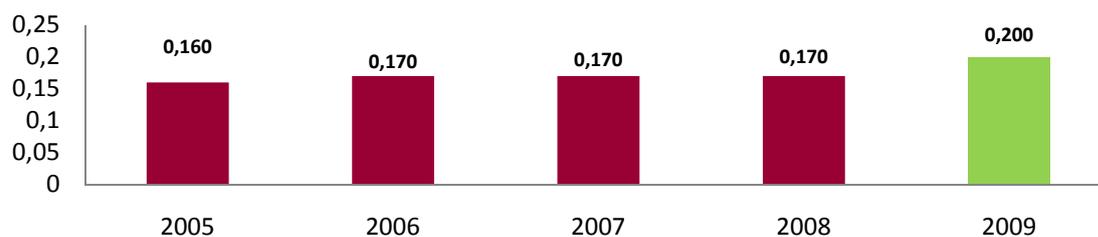
(\*) valeur nominale de l'action est de 5 dinars avant le split réalisé en 2006.  
A partir de 2006, la valeur nominale a été réduite à 1 dinar l'action.

## Le dividende

Le Conseil d'administration *proposera* à l'Assemblée Générale du 27 Mai 2010 un dividende de 200 millimes par action. Le détachement et la mise en paiement du coupon auront lieu le 03 juin 2010.

Le montant total de la distribution proposée s'élève à 16 millions de dinars. Le taux de distribution est de 20%.

## Evolution du dividende (en dinars par action)



Le dividende par action est passé de 16% en 2005, soit 0,800 dinar pour un nominal de 5 dinars à 17% en 2006, soit 0,170 dinar pour un nominal de 1 dinar et 0,200 dinar en 2009.

## Le Tableau d'évolution des capitaux propres

ATB	Solde au 31/12/07 avant affectation	Solde au 31/12/07 après modifications comptables	Solde au 31/12/08 Avant affectation	Solde au 31/12/09 avant affectation
Capital	60 000	60 000	80 000	80 000
Prime d'émission	55 064	55 064	84 064	83 511
Réserve légale	5 495	5 495	6 000	7 958
Réserve spéciale de réévaluation	4 219	4 219	4 219	4 219
Réserve pour réinvest exonéré disponible	3 592	3 592	192	0
Réserve pour réinvest exonéré indisponible	40 143	40 143	58 143	85 143
Réserve à régime spécial	3 097	3 097	2 725	2729
Réserve à régime spécial devenue disponible	533	533	905	0
Résultats reportés	10	10	20	11
Résultat de l'exercice	26 332	25 315	37 502	45 815
Modifications comptables	-1017	0	0	0
<b>Total</b>	<b>197 468</b>	<b>197 468</b>	<b>273 771</b>	<b>309 386</b>

## Les Principales Filiales de l'Arab Tunisian Bank

Société/Siège Social	Activité	Capital MD	Quote-part du capital détenu
ARAB TUNISIAN LEASE -ATL	Le financement en Leasing des investissements mobiliers et immobiliers	17.000	27,76%
ARAB TUNISIAN INVEST -ATI SICAF	la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières	5.775	30,11%
ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT -ATD SICAR	la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession au renforcement des fonds propres des entreprises promues par des promoteurs et celles implantées dans ZDR	2.187,5	41,14%
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC	intermédiaire en Bourse	1.000	30%
UNION DE FACTORING –UNIFACTOR	l'encaissement ou le reversement des créances de ses adhérents.	10.000	6,67%
COMPUTER DISTRIBUTION -CODIS	la commercialisation en gros de tous les matériels et autres produits (ordinateurs et accessoires, fournitures et matériel de télécommunication, logiciels, services, conseils ,...	1.200	25,49%
ARABIA SICAV	objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.	6.579	23,20%
SANEDETT SICAV	la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire	193.454	0,05%
AXIS TRESORERIE SICAV	la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire et monétaire	33.467	0,62%
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	un fonds commun de placement de type mixte	12.713	0,45%
FCP IRADETT 20	un fonds commun de placement	634	12,40%
FCP IRADETT 50	un fonds commun de placement	712	11,89%
FCP IRADETT 100	un fonds commun de placement	602	18,16%
FCP IRADETT CEA	un fonds commun de placement	318	33,60%
FCP SALAMETT PLUS	un fonds commun de placement	7.741	0,91%
FCP SALAMETT CAP	un fonds commun de placement	21.747	0,35%

# Gouvernance de l'Arab Tunisian Bank

## ❖ La Composition du conseil d'administration de l'ATB du 01-01-2009 au 31-12-2009

**Présidente**

Mme.Samar El MOLLA

**Vice Président**

Mr. Férid ABBES

**Conseiller**

Mr Mohamed Férid Ben Tanfous

**Administrateurs représentants L'Arab Bank PLC**

- Mlle. Dina A.H SHOMAN
- Dr. Ghaith MISMAR
- Mr. Walid M. SAMHOURI
- Mr Ghassen TARAZI
- Mr. Nasri V. MALHAME
- Mr Abderrahim Jilali SAHER

**Administrateurs Tunisiens**

- Mr. Chedly BEN AMMAR
- Mr. Ridha ZERZERI
- Mr. Mohamed BEN SEDRINE
- Mr. Yahia BAYAH

**Secrétaire du Conseil**

- Mr. Ahmed KALLEL

**Cabinets de Commissariat Aux Comptes**

Cabinet Nouredine Hajji & Associés « Ernst and Young » / Cabinet Chiheb Ghanmi GAC

## ❖ Le Comité de Direction

### **Directeur Général**

Mr Mohamed Férid BEN TANFOUS

### **Adjoint Au Directeur Général**

Mr Ahmed KACEM

### **Directeur Chargé de la Direction Centrale de la Qualité**

Mr Moez AYADI

### **Directeur Central Chargé de la Direction Centrale du Retail**

Mr Othman ZAHAG

### **Directeur Central Chargé de la Direction Centrale du Financement**

Mr Fethi BLANCO

### **Directeur Chargé de la Direction du Traitement Centralisé des Opérations**

Mme Hayet KBAIER GOUTA

### **Directeur Chargé de la Direction Centrale du Corporate**

Mr Ahmed REJIBA

### **Directeur Chargé de la Direction Centrale de la Trésorerie**

Mr Jaafar KHATECHE

### **Directeur Chargé de la Direction Centrale des Ressources Humaines et des Services administratifs**

Mr Abdewahed GOUIDER

### **Directeur chargé de la Direction Centrale du Risk Management**

Mr Ahmed KALLEL

### **Directeur chargé de la Direction Centrale des Affaires Juridiques et du recouvrement**

Mr Adel Ben YOUSSEF

### **Directeur Chargé du Département des Systèmes d'information**

Mr Amor TLILI

### **Directeur Central Chargé de la Direction Centrale du Contrôle Financier**

Mr Jamel JENANA

### **Directeur Chargé du département de l'Inspection et de l'Audit Interne**

Mr Lassaad JAZIRI

### **Directeur Chargé de la Direction de la Conformité**

Mr Riadh HAJJEJ

## ❖ Directions

- **Direction Centrale de La Trésorerie**

La Direction Centrale de la Trésorerie est chargée de la gestion et du développement des métiers relatifs aux activités de marché afin de répondre aux besoins de placement, d'emprunt, de change et de conseil des clients et assurer en parallèle la gestion de bilan de la banque.

- **Direction du Traitement Centralisé des Opérations**

Le rôle de cette direction est d'assurer le traitement centralisé des opérations des agences (domestiques et internationales) et leur suivi avec les unités concernées et contrôler l'incidence de ces opérations sur la position de la Trésorerie de la Banque.

- **Direction Centrale du Contrôle Financier**

La Direction Centrale du Contrôle Financier a pour mission d'assurer l'utilisation optimale des ressources de la banque en tenant compte des orientations stratégiques de développement et du niveau de risque déterminé en matière de planification, contrôle interne, reporting, mesure de performance et évolution de l'ensemble de l'activité de la banque dans le cadre du respect de la réglementation et des normes comptables nationales.

- **Direction Centrale de la Gestion des Risques (Risk Management)**

La Direction Centrale de la Gestion des Risques est chargée de mettre en place les moyens et les instruments nécessaires pour identifier les risques auxquels la banque pourrait être exposée, les analyser et mettre les mécanismes adéquats pour les mesurer et les contrôler.

- **Département des Systèmes d'information**

Ce département a pour rôle d'optimiser le management du système d'information de la banque et d'assurer la mise à niveau et l'alignement des technologies et systèmes déployés avec les objectifs stratégiques adoptés, en garantissant l'adéquation permanente des moyens de traitement de l'information aux besoins de l'activité.

- **Direction Centrale des Crédits**

La direction centrale des crédits a pour mission de :

1. Assurer la gestion du portefeuille: crédits aux grandes entreprises, crédits spécialisés, crédits aux PME, crédits aux particuliers.
2. Déterminer les critères d'octroi et le renouvellement de ces crédits dans les limites autorisées.
3. Assurer le contrôle des engagements des clients et de leur échéance due et le suivi de leur règlement.

- **Direction Centrale du Retail**

La direction centrale du retail a pour objectif d'asseoir une organisation basée sur les spécificités du marché du «Retail» en vue de le développer et de le fidéliser. Cette organisation s'adapte non seulement aux mutations de l'environnement mais aussi aux exigences réglementaires (BâleII) sur le plan opérationnel des prises de décision d'octroi de produits et services.

- **Direction de la Conformité**

La direction de la conformité se charge de mettre en place un système de contrôle de la conformité des activités de la banque à la réglementation en vigueur. Le système de contrôle de conformité doit couvrir les politiques et les procédures applicables, la réglementation en vigueur, les diverses conventions professionnelles ainsi que les codes de conduite et de déontologie de la profession bancaire.

- **Département de l'inspection et de l'audit interne**

Ce département a pour mission d'assurer la préservation des actifs de la Banque, la conformité effective de ces actifs avec les livres comptables et l'assurance que les procédures retenues à cette fin soient saines et efficaces.

- **Direction centrale des affaires juridiques et du recouvrement**

Le rôle de cette direction est de donner les conseils et les prestations juridiques nécessaires à l'activité bancaire d'une part, à assurer le suivi des créances douteuses et des comptes qui sont soit classés ou en cours de liquidation et à œuvrer à leur recouvrement à l'amiable ou par voie judiciaire en collaboration avec les unités concernées d'autre part.

❖ **Directions nouvellement créées et/ou réorganisées**

- **Direction Centrale de la Qualité**

Cette direction a pour mission de développer et implémenter la stratégie Qualité de la banque, d'améliorer l'ensemble des processus existants dans toutes les unités de la banque et enfin de communiquer, diffuser et vulgariser les principes et la culture de la gestion par la qualité parmi le personnel de la banque.

- **Direction Centrale du Corporate**

La mission de la Direction Centrale du Corporate (DCCO) consiste à optimiser et d'assurer une efficacité des actions commerciale sur le segment du marché « Corporate », en :

- Offrant des services personnalisés qui couvrent les besoins les plus divers de notre clientèle Grandes Entreprises, Groupes et Institutionnels, depuis la gestion quotidienne des flux (gestion des comptes et de la trésorerie, financement du commerce extérieur, etc.) jusqu'au conseil et assistance en matière de développement d'entreprises, de levée de fonds, de montage et syndication, d'aménagement des dettes, etc.

- démarchant et prospectant les promoteurs des grands projets économiques pour développer des partenariats en les accompagnant dans le financement de leurs projets et en leur proposant des formules variées, de placement de leurs excédents de trésorerie etc.,

- assurant le suivi et le recouvrement des créances auprès de la clientèle de ce segment.

- **Direction Centrale des ressources humaines et des services administratifs**

La mission de la Direction Centrale des ressources humaines et des services administratifs est de :

- Contribuer à la mise en place d'une organisation efficace, cohérente et dynamique des activités de la banque.
- Fournir aux différentes unités de la banque les moyens nécessaires permettant une exploitation rationnelle, efficace et sécurisante.
- Promouvoir l'amélioration et l'utilisation optimale des ressources humaines grâce à des programmes de formation et de recyclage interne et externe.

❖ **Les comités** : différents comités ont été instaurés avec pour chacun une mission précise :

- **Comité de Crédit Agence :**

Ce comité est habilité (selon les pouvoirs délégués, qui sont fixés en fonction de la catégorie de la classification des agences), à l'exception des crédits de participation à :

1. Octroyer des crédits aux particuliers et des crédits de fonctionnement
2. Renouveler des crédits de fonctionnement

- **Comité de Crédit Zone :**

Ce comité est habilité (selon les pouvoirs délégués, qui sont fixés en fonction de la catégorie de la classification des zones), à l'exception des crédits de participation à :

1. Octroyer des crédits aux particuliers et des crédits de fonctionnement
2. Renouveler des crédits de fonctionnement

- **Comité de Crédit Direction (CCD)**

1. **Comité de crédit DCGE & Comité de crédit DCPME** ; ces deux comités sont habilités (selon les pouvoirs délégués aux comités de crédit direction DCGE-

direction de crédit des grandes entreprises /DCPME-direction de crédit des petites et moyennes entreprises) (à l'exception des crédits de participation) à :  
Octroyer, à renouveler des crédits et à consolider exceptionnellement les crédits de fonctionnement (selon les pouvoirs délégués aux comités de crédit direction DCGE/ DCPME)

**2. Comité de Crédit DCP ;** Ce comité est habilité à :

1/Octroyer des crédits aux particuliers à court terme et à moyen terme

2/Autoriser la consolidation des impayés pour les crédits aux particuliers (pouvoirs agences, Zones et DCP) et ce, à titre exceptionnel, (une seule fois) sous réserve de règlement des intérêts.

- **Comité de Crédit de la Direction Centrale de Crédit (DCC)**

Ce comité est habilité (à l'exception des crédits de participation) à:

1. Octroyer des crédits aux particuliers et des crédits de fonctionnement,
2. Renouveler des crédits de fonctionnement
3. Consolider à titre exceptionnel (une seule fois) des crédits de fonctionnement ou autres crédits, ou autoriser les simples reports d'échéance, sous réserve de règlement des intérêts.

- **Comité Supérieur de Crédit**

Ce comité statue sur les demandes de crédit de toute nature (directs, investissement, consolidation, etc) ainsi que sur toutes les opérations de participations directes au capital des sociétés qui sont assorties de convention de portage, en respectant le plafond fixé.

- **Comité ad-hoc**

Ce comité statue sur les dépassements provisoires des limites autorisées.

- **Comité Exécutif de Crédit**

Ce comité assure le contrôle d'activité de financement de la banque en veillant au respect des conditions et des plafonds fixés par le conseil d'administration dans la cadre de la politique de financement. Par ailleurs, ce comité a pour rôle de présenter des propositions de révision de la politique de financement de la banque.

- **Comité de Trésorerie**

Ce comité se réunit quotidiennement pour suivre l'évolution des principaux indicateurs de l'activité de la banque et décide des actions à mettre en œuvre en vue d'assurer une gestion saine de cette activité.

- **Comités de Recouvrement**

Ces comités ont pour rôle d'assurer le suivi permanent des créances courantes, des impayés, des créances classées et des comptes gelés. Par ailleurs, ils statuent sur la régularisation des créances courantes ainsi que sur les programmes de recouvrement des créances classées. Le comité supérieur de recouvrement ou le comité de recouvrement peuvent décider des mesures à prendre au niveau des demandes relatives aux actions préventives concernant les créances susceptibles de devenir préoccupantes, des impayés, des arrangements et des transferts à contentieux chacun dans la limite de ses attributions.

- **Comité de Directions Restreint et comité de directions élargi**

Le rôle des 2 comités consiste à statuer mensuellement sur:

1. les résultats de la Banque du mois précédent
2. la mise au point relative aux créances classées et le recouvrement des créances

- **Comité Exécutif Qualité (CEQ)**

Le Comité Exécutif Qualité a pour objectif d'assurer un très haut niveau de supervision et de pilotage des projets en rapport avec le déploiement de la Qualité dans la banque.

- **Le Comité Multifonctionnel Qualité (CMQ)**

Le comité Multifonctionnel Qualité a pour objectif de créer et maintenir des canaux de communication en matière de qualité avec toutes les unités de la Banque.

- **Comité ALCO ( Asset & liability committee)**

Ce comité veille à ce que les actifs et les passifs de la banque soient gérés le plus adéquatement possible (la gestion optimale de l'équilibre des postes du bilan, de la liquidité, du refinancement de la banque à travers son réseau...).

- **Le Comité d'Audit Interne**

Ce comité est habilité a :

- 1/Assurer l'étude et la discussion des points soulevés suite aux travaux du commissaire aux comptes ou de l'Audit Interne.

2/Assurer l'étude des remarques du commissaire aux comptes relatives au contrôle interne et des rapports financiers annuels et périodiques avant leur présentation au conseil d'administration.

- **Comité de Pilotage des Systèmes d'information et de communication (CPSIC)**

Superviser la mise en place de la stratégie de la Banque en matière des systèmes d'information.

- **Comité de recrutement et de titularisation**

Ce comité :

1/Etudie les demandes d'emploi des diplômés,

2/ procède aux entretiens de recrutement et soumet les recommandations au Directeur Général pour la prise de décision selon les besoins des structures de la Banque.

- **Comité d'orientation de conformité**

Ce comité élabore un plan d'action pour la mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de "compliance" et veille à la mise en place d'un dispositif de contrôle en vue d'assurer la conformité.

❖ **Informations diverses**

- **DROIT DE SIEGER AUX ASSEMBLÉES GENERALES**

1. Il n'est permis de siéger aux Assemblées générales qu'aux actionnaires, sous réserve que l'actionnaire ait libéré les versements exigibles vis-à-vis de la société.
2. Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées générales être inscrits dans les comptes tenus par la société huit (8) jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.
3. Il est permis à l'actionnaire de mandater une autre personne pour assister aux réunions à condition que le mandataire soit pris parmi les actionnaires.  
La procuration spécifique pour chaque Assemblée est signée par le mandant qui indique ses noms, prénoms et domicile et acceptée par le mandataire.
4. Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège huit (8) jours avant la réunion.
5. Toutefois, le Conseil d'administration a toujours la faculté de réduire le délai et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites. Le mandat donné pour une Assemblée qui n'a pu délibérer faute de quorum vaut pour celles qui seront

convoquées ultérieurement avec le même ordre du jour. Le mandataire n'a pas la faculté de se substituer une autre personne.

Le mandataire d'un actionnaire dispose des voix de son mandat dans les mêmes conditions et la même limite.

6. Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication, au siège social de la liste des actionnaires avant la réunion de toute Assemblée générale. Le droit de communication s'exerce du quinzième au huitième jour précédent l'Assemblée générale. Le droit de communication s'exerce personnellement ou par un mandataire choisi parmi les actionnaires.

7. Les personnes morales participent aux Assemblées par leurs représentants légaux permanents.

8. La désignation des représentants permanents des personnes morales par les organes compétents doit être notifiée par écrit à la société.

En cas de décès, démission ou révocation de son représentant permanent la personne morale est tenue de notifier sans délai à la société par lettre recommandée l'événement intervenu ainsi que l'identité de son nouveau représentant.

9. L'usufruitier représente le nu-proprétaire aux réunions et aux votes, sauf accord contraire.

10. Sous réserve des dispositions de l'article 46 des présents statuts, personne n'a le droit de participer aux travaux des Assemblées générales que s'il possède 10 actions au moins.

Les actionnaires qui ne possèdent pas le nombre d'actions requis peuvent se regrouper et désigner l'un d'eux pour les représenter à l'assemblée.

- **DUREE DES FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS - DEMISSION**

1. La durée des fonctions des administrateurs est de trois (3) années, chaque année s'entend l'intervalle séparant deux assemblées annuelles. Tout membre sortant est rééligible.

2. Le poste d'administrateur est considéré comme vacant dans les cas ci-après :

- a. Faillite ou décès ou incapacité juridique ou physique de l'administrateur
- b. Inculpation pour crime ;
- c. Inculpation pour cause de vol, escroquerie, abus de confiance, faux, banqueroute, faux témoignage ;

- d. S'il exerce une fonction publique sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle;
  - e. Pratique des jeux de hasard ;
  - f. Désignation, élection ou participation de l'administrateur au Conseil d'administration de toute autre société ou entreprise financière ou concurrente à la société, exerçant en Tunisie, que ce soit dans son objet ou ses activités.
3. L'administrateur est considéré comme démissionnaire dans les cas suivants
- a. Absence injustifiée à quatre (4) réunions consécutives du Conseil d'administration sans avoir délégué l'un des administrateurs pour le représenter et ce sur décision du conseil d'administration;
  - b. Absence aux réunions du Conseil d'administration pendant une durée de six (6) mois consécutifs sans avoir mandaté l'un de ses collègues pour le représenter durant cette période.
4. Lorsqu'il aura présenté sa démission au Conseil d'administration.

- **EMPECHEMENT**

1. En cas d'empêchement du Président du Conseil d'administration, celui-ci peut déléguer toutes ou une partie de ses attributions à un membre du Conseil d'administration. Cette délégation, renouvelable, est toujours donnée pour une durée limitée.
- Si le Président est dans l'incapacité d'effectuer cette délégation, le Conseil peut y procéder d'office.
2. En cas d'empêchement, le Directeur Général peut après avoir avisé le Président du Conseil d'administration, déléguer tout ou partie de ses attributions, à un Directeur général adjoint. Cette délégation, renouvelable, est toujours donnée pour une durée limitée.
- Si le Directeur Général est dans l'incapacité d'effectuer cette délégation, le Conseil peut y procéder d'office.
3. Le Directeur Général peut constituer une commission composée d'administrateurs ou de directeurs ou des deux à la fois, ayant pour mission d'étudier les questions et les affaires qui lui sont soumises.

4. Le Directeur général est en droit de conférer ses pouvoirs à toute personne de son choix par mandat spécial. Il peut également autoriser des mandataires à substituer tout ou une partie des pouvoirs qui lui sont conférés.

- **FACULTE D'ADJONCTION ET DE REMPLACEMENT**

1. L'assemblée générale doit fixer périodiquement le nombre des membres du Conseil d'administration. Mais, si ce nombre devient inférieur à celui prévu, le Conseil aura la faculté de le compléter en nommant un ou plusieurs nouveaux membres, s'il le juge utile pour les besoins du service et dans l'intérêt de la société.
2. De même, si un siège d'administrateur devient vacant suite à un décès, une incapacité physique ou à la survenance d'une incapacité juridique dans l'intervalle des deux Assemblées générales ordinaires annuelles, le Conseil pourra pourvoir provisoirement à son remplacement. Ces nominations sont soumises, lors de la première réunion à la ratification de l'Assemblée générale ordinaire. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.
3. Lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les autres administrateurs doivent convoquer immédiatement l'Assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.
4. Lorsque le Conseil d'administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'Assemblée générale tout actionnaire ou les commissaires aux comptes peuvent demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa 2 ci-dessus.
5. A défaut de ratification, les délibérations et les actions accomplies par le Conseil d'administration depuis les nominations provisoires, n'en demeurent pas moins valables.

- **LE DROIT A L'INFORMATION DES ACTIONNAIRES**

1. Le Conseil d'administration doit mettre à la disposition des actionnaires au siège de la société, quinze jours au moins avant la date prévue pour la tenue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle les documents nécessaires pour permettre à ceux-ci de délibérer en connaissance de cause et de donner leurs avis sur la gestion et le fonctionnement de la société.

2. Tout actionnaire ou groupe d'actionnaires détenant au moins dix pour cent du capital social a le droit, à tout moment, d'obtenir personnellement ou par un mandataire choisi parmi les actionnaires communication, au siège social, des états financiers et du rapport du Conseil d'administration qui concernent les trois derniers exercices ainsi qu'une copie des procès-verbaux et feuilles de présence des Assemblées générales tenues au cours des trois derniers exercices. La société fera droit à la demande dans un délai de 15 jours.

- **AFFECTATION DES BENEFICES**

1. Sur les bénéfices nets ainsi établis, il est d'abord prélevé
2. Toutes réserves légales que la société est tenue de constituer dans les conditions prévues par la législation en vigueur ;
3. Toutes sommes que l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou de reporter à nouveau.
4. Un premier dividende de cinq pour cent 5% du montant libéré et non amorti des actions, sans qu'en cas d'insuffisance de bénéfices pour effectuer ce paiement il puisse être fait un précompte sur les résultats de l'exercice ultérieur.
5. Le reliquat des bénéfices non distribués de l'exercice en cours augmenté des bénéfices reportés des exercices antérieurs sont distribués entre les actionnaires à titre de dividendes supplémentaires.
6. Aucune répétition de dividendes ne peut être exigée des actionnaires sauf dans les cas suivants :
7. Si la distribution des dividendes a été effectuée contrairement aux dispositions énoncées aux articles 288 et 289 du code des sociétés commerciales.
8. S'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif de la distribution ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances de fait.

# Ressources Humaines

## Ressources Humaines

A fin décembre 2009, l'effectif permanent de l'Arab Tunisian Bank a atteint 803 personnes, contre 808 enregistrés au 31 décembre 2008, en baisse de 0,62% dont 435 employés affectés au réseau d'exploitation, le reste soit 368 étant affectés aux services centraux.

	<b>2008</b>	<b>2009</b>
<b>Effectifs</b>	<b>808</b>	<b>803</b>
<b>Services Centraux</b>	<b>344</b>	<b>368</b>
<b>Le Réseau</b>	<b>464</b>	<b>435</b>

## Développement de la formation

Toujours soucieuse de tendre vers l'excellence et le développement de ses Ressources Humaines, l'ATB a fait de la formation en 2009, son cheval de bataille en y consacrant 2,6% de sa masse salariale.

L'extension du réseau de la banque a conduit le Centre de Formation à reconsidérer toutes les fonctions de l'agence pour leur conférer plus de polyvalence en y développant une réelle approche commerciale conformément à

une stratégie de prospection, fidélisation et lobbying.

Dans ce cadre, des cycles de formation très spécialisés et ciblés ont été offerts à l'ensemble des collaborateurs ; autour des axes thématiques suivants : Réglementation de change, Fiscalité bancaire, Economie bancaire appliquée, Vente et communication, Marketing direct, Environnement macro-financier et juridique de la banque, NTICS et Langues.

Ces actions ainsi que les formations diplômantes ont permis d'atteindre un taux de diffusion de 90% et contribué à améliorer le rendement interne, le taux de réussite de diplômés (ITB, APTBEF) a atteint les 100% ; prouvant si besoin est que la formation est un outil au service du management

## Projet Ettamaiez

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un processus de restructuration et de développement des ressources humaines de la banque afin d'accompagner la mise en œuvre des plans stratégiques de notre institution.

La première phase de ce projet était d'évaluer le porte-feuille de compétences de l'ATB en commençant dans une première phase **par la population prioritaire, celle de la force de vente qui constitue le fer de lance de sa stratégie commerciale**, pour couvrir ultérieurement tout le personnel de la banque.

Cette démarche d'appréciation des compétences était indispensable dans la mesure où elle permettait de cerner avec exactitude les besoins de l'entreprise en **formation en adéquation avec ses orientations stratégiques** et de définir ensuite des parcours professionnels et des plans de carrière pour chaque employé. Toutes les phases du projet ont été accomplies avec succès à commencer par la première qui a consisté en la conception d'un référentiel des emplois et des compétences de la force de vente et qui a constitué le socle de la dernière partie du projet celle relative à l'évaluation proprement dite du personnel. Cette dernière opération a touché plus de 500 employés et a abouti à la mise à la disposition de chaque employé d'un bilan de compétences individuel issu des résultats des deux tests comportemental et technique auxquels il a été soumis. L'ATB dispose également aujourd'hui, d'un bilan général de ses compétences. Une campagne sera déclenchée prochainement pour la discussion des conclusions de l'appréciation des compétences avec le personnel concerné.

Un plan de réajustement des compétences : Formation, mobilité, coaching ...est en cours d'étude pour une mise en œuvre prochaine qui coïncidera avec l'institution définitive de la configuration de l'agence –point de vente avec les métiers qui s'y rattachent tel le chargé de clientèle particulier et le chargé de clientèle corporate pour certaines agences.

**L'aboutissement du projet a été réalisé grâce à la mobilisation réussie d'une équipe projet multidisciplinaire qui a travaillé en parfaite synergie avec les experts du cabinet HRAccess choisi pour co-piloter la démarche et grâce également à la disponibilité des compétences métier ATB appelées tout au long des phases du projet.**



# La Qualité

Le début de 2009 a vu le lancement du projet la Gestion par la Qualité comme une démarche et politique de gestion à part entière. Satisfaisant aux ambitions de son plan de développement et répondant aux normes internationales, l'ATB s'est engagée de mener ce projet de front.

Les principales réalisations de l'année concernent essentiellement :

La mise en place de l'organisation et de la gouvernance nécessaire pour le fonctionnement de la Qualité et ce par la création de:

- La Direction Centrale de la Qualité qui interagit à travers ses trois directions (Direction Gestion des Procédures, Direction Gestion & Optimisation des Processus et Direction Gestion des Programmes Qualité) avec le reste de l'organisation sur trois niveaux: les procédures et processus, les projets d'amélioration et les programmes de coordination et de qualité.
  - Le comité multifonctionnel focalisé sur la Qualité et assurant un canal de communication avec les différentes unités de la banque
  - Le Comité Qualité Exécutif, réunissant tous les exécutifs de premier niveau, ayant pour objectif le maintien de la participation de l'exécutif afin d'assurer une vision globale.
- > La Mise en place d'un large programme de formation qui s'articule autour des trois grands thèmes suivants:
- Communication & diffusion de la culture Qualité
  - Outils de management par la Qualité
  - Standards et certifications.
- > La Mise en place des systèmes d'information nécessaires pour l'exécution et le management des activités de la Qualité :
- Démarrage du projet de cartographie des processus de la banque sur la plateforme ARIS
  - Adoption de l'outil Ms-Project pour le suivi et la planification des projets d'amélioration, conduits par la Qualité.

# Les systèmes d'information

L'ATB a toujours placé les systèmes d'informations au cœur de sa stratégie de développement. Elle a ainsi poursuivi son programme d'investissement dans des projets d'infrastructure techniques qui visent un niveau élevé de performance technique, et dans des projets de développement et de sécurité informatique qui visent une modernisation des processus clés, en adoptant les meilleures pratiques, offrant ainsi un environnement de développement permettant, d'assurer une grande qualité de service et de sécurité dans le traitement des opérations de la clientèle.

> Infrastructure:

Au niveau de l'infrastructure, les principales réalisations de l'année 2009 se résument comme suit:

- adoption de la technologie de virtualisation, l'objectif est de faire de l'ATB un acteur majeur de virtualisation et de mutualisation des ressources sur les plateformes Microsoft – Microsoft Hyper-V V2 sur 4 nœuds en cluster.
- Mise en place de la solution eLearning de Microsoft sur le portail de l'ATB : il s'agit d'un outil destiné à tout le personnel de la banque pour auto-apprentissage des produits Microsoft : suite bureautique et autres...
- Mise en place d'une solution de gestion de parc informatique : il s'agit d'un outil de suivi de parc Hardware en utilisant la technique de codage « code à barres ».

> Développement et sécurité Informatique :

❖ Développement :

- Les projets de développement ont porté sur deux volets:
  - ✓ il s'agit de l'extension du réseau, avec l'acquisition du matériel informatique nécessaire à l'équipement des 12 nouvelles agences ouvertes en 2009 ainsi que l'installation du réseau de communication, des bases de données, des applications et d'assistance.
  - ✓ En ce qui concerne le deuxième volet, les projets ont porté essentiellement sur:
    - ✚ La migration du core system EQUATION de la version 3.6 à la version 3.8
    - ✚ La migration de toutes les applications pour supporter les codes agences sur 3 caractères : le nombre d'agences a dépassé 100 unités,
    - ✚ La mise en production sur Equation du module demande de chèques & oppositions sur chèques,
    - ✚ La mise en production des GABs multifonctions : change, dépôts espèces et dépôts chèques,
    - ✚ La migration des GABs sur le front office S2M,
    - ✚ La mise en production du module Back office de S2M,
    - ✚ La mise en production du module MRA : Moodys Risk Analysis,
    - ✚ La mise en production du module scoring et son intégration avec le module de suivi du courrier crédit et la scénarisation des documents,

- ✚ La mise en production de la nouvelle version webisée de ATB Rafaha avec les nouveaux produits lancés en 2009 (PC connect, pack intelligencia,...),
- ✚ La mise en production du module banque-assurance en agence,
- ✚ La mise en production du suivi recouvrement des impayés financiers & transaction avec scénarisation des titres & tableau d'amortissement,
- ✚ La mise en production sur le SED des déclarations des incidents de paiement (CNP, ANR,...), des annexes comptables et des produits financiers,
- ✚ La mise en production du système INSIGHT de supervision des GABs.

❖ Sécurité informatique:

Il s'agit de la mise en œuvre de la politique de sécurité du système d'information PSSI-ATB.

# Nouveaux Produits et services lancés

## **Les nouveaux produits et services lancés au cours de l'année 2009**

Afin de consolider sa position dans le secteur bancaire et d'accroître sa part de marché à tous les niveaux. L'ATB a poursuivi sa politique de développement de produits et services ciblés en dépit d'une conjoncture économique difficile et d'une concurrence féroce sur le plan national.

Courant 2009, La dynamique commerciale de l'ATB s'est inscrite d'une part dans le renforcement des produits et services existants destinés aux particuliers et professionnels pour satisfaire leurs besoins. Et d'autre part, dans le lancement de nouveaux produits, notamment la monétique et le mobile banking.

L'ATB a mis en place des moyens de paiements modernes; **le Guichet Automatique de Billets (GAB)**, dédié au **Service « change »**. Première en Tunisie, ce nouveau genre de GAB, entièrement tactile a été déployé à Tunis, à l'avenue Habib Bourguiba, à Sousse, à Djerba et à Hammamet, permet d'effectuer des opérations de change des euros et des dollars, en dinars tunisien, y compris la monnaie.

Parallèlement, la banque a déployé un autre type de GAB, d'une nouvelle génération. Il s'agit d'un **GAB de dépôt d'espèces et de chèques**, également une première en Tunisie. Huit (8) Guichets Automatiques de Billets (GAB) de cette nouvelle génération ont été mis en service courant 2009.

Pour être une banque « High Tech », branchée et proche de ses clients, l'ATB, a exposé, au Salon international des services bancaires et de la monétique, son nouveau concept de **borne libre service multiservices**. Une autre première du genre en Tunisie, et en prime, entièrement tactile.

Une nouvelle offre de service gratuite a été lancée par l'ATB, il s'agit de **règlement de facture par GSM via le compte ATB destinée à ses clients et aux abonnés de Tunisie Télécom**. Un service qui s'ajoute à un autre, lancé l'année dernière, celui de la recharge téléphonique via le GSM et le compte ATB. Il place ainsi l'ATB en tête de liste des banques de la place à offrir ce type de services.

L'ATB poursuit la promotion du concept de la « Banque en ligne », et propose à tous ses clients, d'adhérer gratuitement, à la consultation de compte à distance via « **ATBnet** ». Elle va plus loin, dans la consécration du concept de la « banque à domicile » et offre des réductions de 10% sur les frais de tenue de compte pour les clients optant pour ce service.

Toujours dans le cadre de sa politique de développement de nouveaux segments de marché, l'ATB a mis en ligne **deux nouveaux sites : «TRE» (ATB GISR) et «ATB Lella».**

Deux sites dont la finalité est de répondre à l'ensemble des besoins de cette clientèle en temps réel.

L'ATB a en outre lancé durant l'année 2009, deux packs ; le pack intelligencia;

Une panoplie d'outils informatiques performants, destinés à une clientèle de particuliers appartenant au segment enseignants, étudiants, et élèves,... et le pack One ; une multitude de produits et de services, destinée à une clientèle de particuliers appartenant à une catégorie socioprofessionnelle aisée, à revenus élevés.

### **Perspectives 2010**

Courant 2010, la banque envisage de développer autour d'un portail officiel, d'autres sites spécialisés. L'objectif étant de répondre aux besoins précis de ses différentes cibles et ses différents clients. Outre les informations nécessaires et utiles aux clients, les sites fonctionneront en mode d'administration réactif.

Produits & Services	Descriptif
2009	
GAB tactile pour change	Ce GAB est entièrement tactile permet d'effectuer des opérations de change des euros et des dollars, en dinars tunisien, y compris la monnaie
GAB Nouvelle génération	GAB de dépôt d'espèces et de chèques, également une première en Tunisie
Borne libre service	Multiservices
Paiement Facture	Le paiement des factures par GSM via le compte ATB
Les Packs Intelligencia	Une panoplie d'outils informatique performants, destinés à une clientèle de particuliers appartenant au segment enseignant, étudiants, et élèves,...
Le Pack One	C'est une panoplie de produits et de services, destinée à une clientèle de particuliers appartenant à une catégorie socioprofessionnelle aisée, à revenus élevés
2008	
Mobilink	Produit/service lancé en partenariat avec Tunisie Télécom et Tunisiana permet la recharge d'un téléphone portable ou fixe par le débit d'un compte bancaire, de dépôt ou d'épargne « ATB »
Tahawel	Une formule de crédit destinée aux particuliers pour financer l'aménagement, la rénovation ou l'achèvement d'un logement.
Pack IBN SINA	Un package destiné aux professions médicales regroupant un ensemble de produits et services (facilité de trésorerie, mobilisations nées sur la CNAM, assurance, télématique, banque à distance....).
ATB Gizr	Un package offrant une réponse globale aux besoins des tunisiens résidents à l'étranger. (accès à distance, télématique, assurance, crédit immobilier Sakan, épargne en dinar convertibles....)
Carte Lella	Une carte bancaire nationale destinée exclusivement aux femmes et leur permet d'effectuer des retraits d'argent, de régler des achats et de bénéficier de réductions ou de gratuités auprès de diverses enseignes partenaires.
Carte Amex	Une carte internationale de paiement American Express destinée aux clients VIP titulaires de comptes en devises ou en dinars convertibles ou d'un dossier allocation voyages d'affaires à l'ATB, elle leur permet de couvrir des dépenses et des retraits en devises à l'étranger.
Money Gram	Une Offre permettant aux clients de transférer des fonds partout dans le monde dans plus de 180 pays et leur permet de recevoir des fonds envoyés par un ordonnateur de l'étranger au profit des membres de leur famille ou à des amis, ou pour faire face à des obligations financières.

# Moyens de communication innovants

Au cours de l'année 2009, l'Arab Tunisian Bank a mené des actions de communication permanentes en continuité des années précédentes pour promouvoir ses produits et services, fidéliser sa clientèle, en utilisant les médias ; TV et radio en tant que canaux de communication, asseoir son image de marque et renforcer sa notoriété.

La campagne lancée par l'ATB s'est différenciée du secteur en se basant sur des moyens de communications spécifiques et judicieusement choisis.

Pour la cinquième année consécutive, l'Arab Tunisian Bank a organisé **le concours ATB Challenge**, réitérant ainsi son engagement aux côtés de jeunes créateurs de projets innovants dans les domaines de l'art et la culture, les sciences et technologies, et le Management technologique et initiative entrepreneuriale.

## **Concours « Epargne El Khir »**

L'ATB a clôturé l'année 2009 par le lancement du concours annuel et habituel d'Epargne el Khir pour promouvoir les souscriptions aux produits d'épargne, contribuant ainsi à la politique économique de la Tunisie qui encourage toute forme d'épargne et en développant pour la banque des ressources plus stables et moins coûteuses tout en respectant les directives stratégiques de la banque.

## **Concours « Carte Lella »**

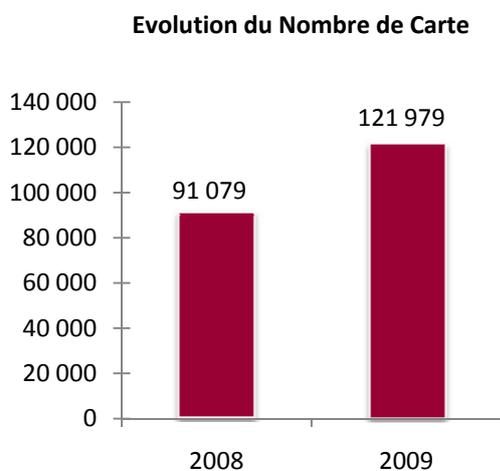
L'ATB a organisé la 5ème édition du jeu carte Lella durant le 4ème trimestre de l'année 2009, un concours ouvert aux détentrices de la carte bancaire Lella leur permettant de bénéficier de plusieurs cadeaux.

# Monétique & Télématique et Réseau agences

## Monétique et Télématique:

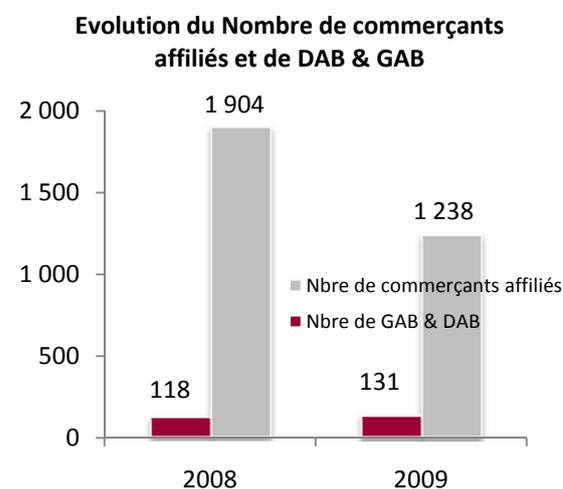
Parallèlement à l'extension de son réseau d'agences, L'Arab Tunisian Bank a poursuivi sa politique de développement des GAB et DAB avec la mise en place de 14 unités supplémentaires portant leur nombre à 131 à fin 2009 contre 118 unités à fin 2008.

En Outre, Le nombre de carte a progressé de 91.079 à fin 2008 à 121.797 fin 2009, soit une amélioration de 33,73%. Concernant les commerçants affiliés, leur nombre a atteint 1.238 au 31-12-2009 contre 1.904 l'année précédente.



Par ailleurs, le nombre d'opérations traitées s'est inscrit en hausse de 53,30% pour s'établir à 3.925.824 à fin 2009 contre 2.560.895 une année auparavant.

Toutes ces évolutions ont permis à l'Arab Tunisian Bank de réaliser un Chiffre d'affaires sur carte de 405 millions de dinars à la fin de l'année 2009 contre 282 millions de dinars à fin 2008.



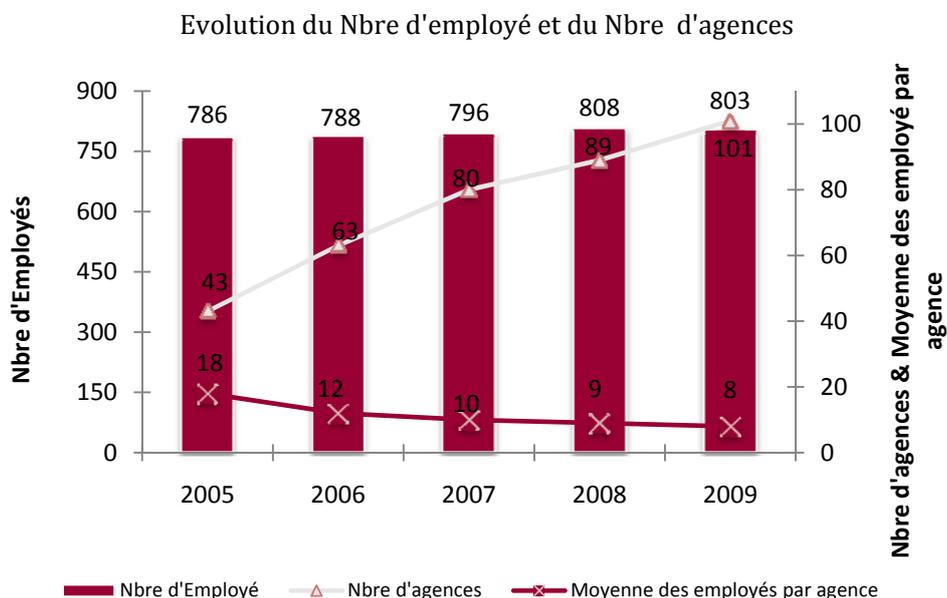
Dans un souci d'améliorer la qualité des services offerts à sa clientèle, l'ATB a œuvré en 2009 à utiliser un outil de gestion technique pour superviser en temps réel l'ensemble des automates agence par agence afin de connaître à tout instant le dysfonctionnement et planifier ainsi des actions de maintenance ciblées et rapides.

la direction régionale du sud qui intervient pour accompagner le développement régional de la banque.

Cet outil a ainsi permis à l'ATB d'optimiser le taux de disponibilité des DAB et GAB qui s'est établi à 95 % à fin 2009.

### Réseau Agences

En 2009, L'ATB a poursuivi sa stratégie de croissance par le renforcement de ses points de vente de 12 nouvelles agences, pour porter leur nombre à 101 et par la mise en place de



# "Compliance"

L'exercice écoulé a été marqué au niveau de l'activité Compliance par la consolidation des « Outils de Monitoring » développés précédemment par la banque dans un souci permanent de s'assurer du respect des exigences légales et réglementaires et de veiller à la conformité des politiques et procédures internes qui en découlent.

Le « Programme de Monitoring » développé par la banque ; révisé en 2009, reposait essentiellement sur la mise en place d'un mécanisme en vue d'assurer une veille réglementaire à travers un outil s'intitulant « Regulatory Inventory Matrix ». Cet outil permettrait d'identifier les lois et les règles régissant l'activité bancaire.

Dans le même contexte, la banque a continué de développer son dispositif lié à la maîtrise des risques et ceci s'est concrétisé par la mise en œuvre d'un second outil intitulé « Retail Control Matrix » ; ayant pour finalité d'identifier le risque, de procéder à son évaluation et d'apprécier le niveau de sa maîtrise dans un cadre du système de contrôle interne.

Les deux outils précédents, ont permis de mettre en place un troisième outil ; appelé « Retail Monitoring Program » ; ayant pour objectif la conception et la conduite des tests de conformité au niveau des services opérationnels.

L'approche de monitoring ci-dessus désignée est de nature à être généralisée au niveau de toutes les lignes de métiers.

Par ailleurs, et dans le cadre de la gestion des risques inhérents aux nouveaux produits et services, la fonction de conformité a pris part à la revue et à l'appréciation des risques liés aux différents produits et services et ce ; avant leur commercialisation.

Consciente de la primauté de la formation en tant que vecteur de développement des compétences professionnelles, l'ATB a continué à faire bénéficier ses employés de multiples actions de formation ;

tant au niveau local qu'à l'étranger. Ces actions ont porté essentiellement sur la protection de la banque contre la délinquance financière.

Grâce à ses actions de formation spécifique, l'ATB a été le précurseur à révéler au secteur de nouvelles formes de délinquance financière ; se basant sur les « NTIC », portant des préjudices aussi bien à diverses banques tunisiennes qu'à des clients victimes de promesses mensongères.

Soucieuse de la réputation de la place financière tunisienne et de son intégrité, l'ATB est déterminé dans ce domaine à agir en étroite concertation avec toutes les banques de la place et de partager son expérience en la matière.

L'année écoulée a été également marquée pour l'ATB par sa participation à des manifestations ayant trait à la Bonne Gouvernance, à l'Ethique Professionnelle et à la Déontologie de la Profession Bancaire.

La participation à ces activités était une occasion pour contribuer à promouvoir une culture de bonne gouvernance et de mettre en exergue un nouveau concept de la « Banque Citoyenne » ; firme ayant des obligations envers la société civile et concourant à la réalisation de certains objectifs dépassant la rentabilité financière ; jadis considérée comme le seul élément de la pérennité de l'entreprise.

# La Gestion des Risques

## Une organisation efficiente pour une bonne sélection des risques

Depuis plusieurs années et avec la mise en œuvre de la réglementation n° 19/2006 du 28 novembre 2006 sur le contrôle interne, l'ATB a adopté une approche rigoureuse et cohérente en matière de gestion des risques de crédit, de taux, de change, de liquidité et ce en conformité avec l'Arab Bank dont elle bénéficie du partage des compétences en particuliers dans la gestion des risques.

La politique suivie s'appuie sur un ensemble de procédures internes clairement définies et une surveillance continue exercée par la direction générale et le conseil d'administration pour assurer le suivi des risques et veiller à l'application des règles prudentielles et procédures internes.

L'année 2009 a été marquée par une approche managériale prudente et rigoureuse à l'égard de la gestion des risques de crédit, des progrès ont été enregistrés dans le domaine du recouvrement par la mise en place, au sein de la Direction Centrale du Retail de l'unité de recouvrement des impayés des particuliers. Une nouvelle procédure de recouvrement des impayés financiers des particuliers a été instaurée au niveau de toutes les agences, laquelle a été complétée par une nouvelle procédure de recouvrement des impayés financiers commerciaux des

entreprises. Toutes ces procédures ont été élaborées grâce à un développement informatique interne et ont été complétées par la création du call center, lequel se traduit par une activité téléphonique intense et ciblée dédiée au recouvrement.

Ainsi, les indicateurs prudentiels ont montré une amélioration sensible en 2009 par rapport aux engagements baissant de 9,35 % à 8,68 % et le taux de couverture des créances classées par les provisions et les agios réservés s'est amélioré passant de 70,84% en 2008 à 73,18 % en 2009.

Le contrôle des risques associés au taux, au change, et à la liquidité est assuré par la Direction Centrale du Contrôle financier et couvre:

- le suivi quotidien des positions de change dans les différentes devises.
- le suivi quotidien du respect des limites et surveillance du risque qui se voit appliquer une exigence minimale de fonds propres (20% pour toutes devises confondues).
- la gestion centralisée quotidienne de la liquidité.
- le respect de la réglementation qui prévoit que les liquidités à vue à moins d'un mois doivent excéder les exigibilités à vue à moins d'un mois.

-la gestion du risque de taux et la mesure de la sensibilité de la banque face à une évolution défavorable des taux.

Un reporting est présenté au comité ALCO qui se réunit tous les mois et décide des mesures à prendre, en termes de risque de liquidité, de change et de taux.

La maîtrise des risques à l'ATB repose, en grande partie sur une organisation fondée sur la complémentarité des métiers. Ces dispositifs mis en place ont permis à l'ATB de faire face à la couverture de ses risques comme le montre les indicateurs prudentiels ci-après:

Ratios	2007	2008	2009
CDL (Bilan+H.Bilan) / Total engagement	11,36%	9,35%	8,68%
Provisions et Agios réservés /CDL (Bilan+H.Bilan)	62,78%	70,84%	73,18%
Ratio de couverture des risques encourus (Ratio Cooke)	9,62%	10,84%	14,29%
Ratio de Liquidité	192%	186,27%	185,68%
ROE	15,78%	16,16%	17,67%
ROA	1,07%	1,27%	1,31%

# Les Ressources et les Emplois

## "Une croissance remarquable des Comptes Epargnes"

### Evolution des ressources clientèle

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont enregistré au 31 décembre 2009, une progression de 19,99% et se sont établies à 3.033,56 MD contre 2.528,2 MD, une année auparavant conférant ainsi à l'A.T.B, 8,95% de part de marché au 31/12/2009.

**Les dépôts à terme** ont connu une progression de 17,22%, d'un montant de 228,4 MD pour s'établir à 1.554,7 MD, s'accaparant 11,75% de part de marché au 31/12/2009.

**Les dépôts d'épargne** ont connu une évolution positive de 24,26%, supérieure à

celle observée dans le système bancaire (12,52%) et leur part de marché s'est améliorée de 0,43 point comparativement à fin décembre 2008. Cette progression a été le fruit de l'augmentation des ressources de la clientèle des particuliers suite à l'extension du réseau de la banque conjuguée aux actions de marketing ciblées.

Concernant **les dépôts à vue**, ils ont connu une augmentation de 22,81 % supérieure à celle du système bancaire (+16,38%) pour atteindre 961,9 MD à fin décembre 2009.

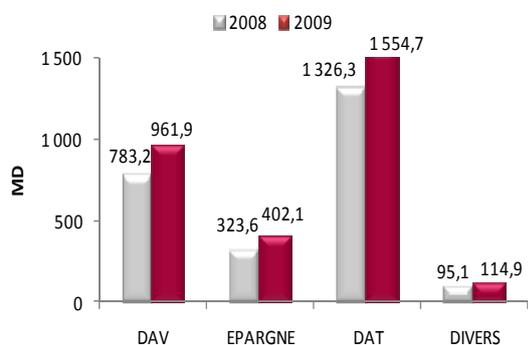
L'évolution de la part de marché de l'A.T.B par nature de ressources se présente comme suit :

### Evolution des encours des dépôts de la clientèle

#### ATB-Système bancaire (20 banques)

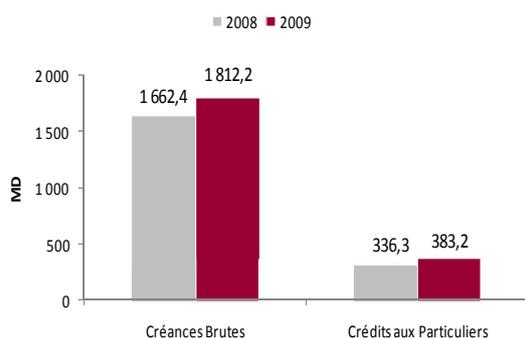
	Taux d'évolution	Taux d'évolution	Part de marché ATB		
	Du système	ATB	Dec 2009	Dec 2008	Var/Dec 2009
<b>Dav</b>	<b>16,38%</b>	<b>22,81%</b>	<b>9,12%</b>	<b>8,64%</b>	<b>0,48 point</b>
<b>Epargne</b>	<b>12,52%</b>	<b>24,26%</b>	<b>4,56%</b>	<b>4,13%</b>	<b>0,43 point</b>
<b>Dat</b>	<b>9,38%</b>	<b>17,22%</b>	<b>11,75%</b>	<b>10,97%</b>	<b>0,78 point</b>

L'évolution des encours des dépôts de la clientèle est illustrée dans le graphique ci-après:



### Les crédits bruts à la clientèle :

Les crédits bruts à la clientèle se sont établis à fin décembre 2009 à 1.812,2 millions de dinars contre 1.662,4 millions de dinars au terme de l'exercice 2008, une hausse de 9,01% dans l'intervention de la banque à l'économie par le biais des crédits. En outre le volume enregistré par ces crédits au 31-12-2009 représente 5,6% de l'ensemble des crédits du secteur bancaire Tunisien.



En hausse de 13,95 %, les crédits aux particuliers ont connu une progression supérieure à celle observée dans le secteur

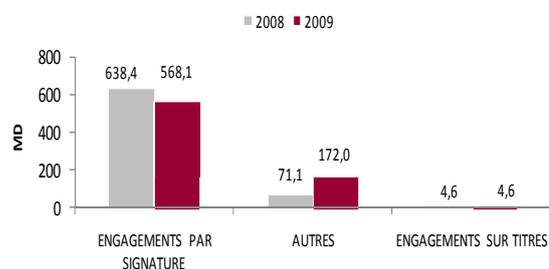
bancaire (11,18%) et se sont élevés à 383,2MD contre 336,3 MD à fin décembre 2008.

Cette augmentation est tirée principalement par la croissance du volume des crédits immobiliers de 31,99%, qui ont atteint 218,3 millions de dinars et d'autres part de divers crédits aux particuliers et aux professionnels de 11,68% qui se sont inscrits à 16,697 millions de dinars, ainsi que d'une hausse du volume des crédits voitures de 8,87%.

Crédits P&P	2009	2008	%
Consommation	74,099	85,615	-13,45
Voiture	46,992	43,164	8,87
Immobilier	218,326	165,406	31,99
Crédits Invest professionnel	27,126	27,191	-0,24
Autres	16,697	14,951	11,68

### Les engagements par signature:

Les engagements par signature ont enregistré une légère baisse de 4,29% par rapport à fin décembre 2008 pour s'inscrire à 744,7 MD, imputable principalement à la diminution respective des accreditifs imports et exports.

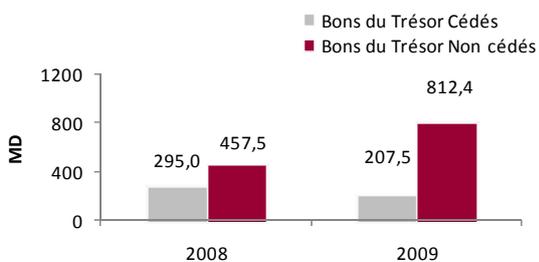


# Le Portefeuille Titres

## Portefeuille Titre commercial

Les Bons du Trésor souscrits par l'A.T.B ont atteint 812.4 MD au 31 décembre 2009, contre 457,5 MD à fin 2008, en accroissement de 77,57%.

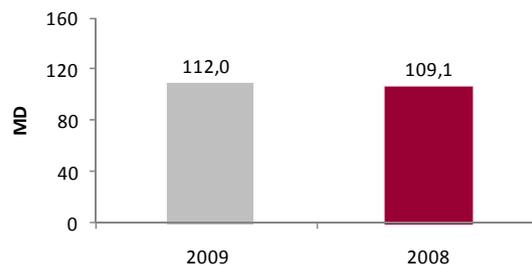
Parallèlement, les bons du trésor cédés à la clientèle ont enregistré une diminution de 29,65% et se sont inscrits à 207,5 MD comparativement à 295 MD au 31 décembre 2008.



## Portefeuille Titre Participation & Investissement

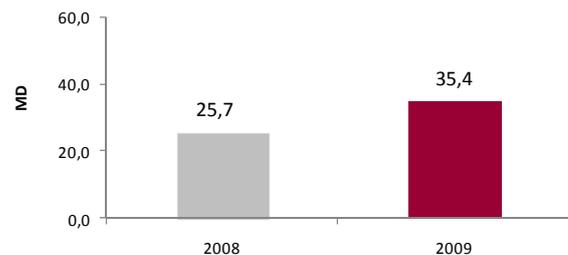
### > Les Participations

Le volume des participations net de provisions et agios réservés s'est élevé à 112,0 MD à fin 2009 contre 109,1 MD au terme de l'année 2008, en hausse de 2,66% soit 2,9 MD.



### > Les Investissements

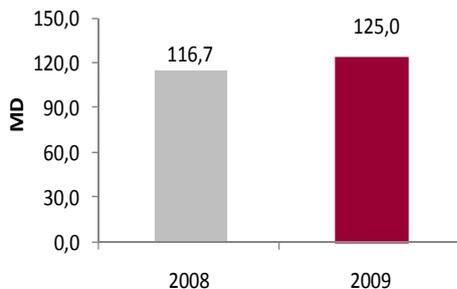
L'encours des investissements s'est inscrit en progression de 37,58 % pour s'établir à 35,35 MD contre 25,69 MD à fin décembre 2008.



# Les Résultats

## Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire s'est inscrit en hausse de 7,09% par rapport à l'exercice 2008 pour atteindre 125,0 MD à fin décembre 2009 contre 116,7 MD au terme de l'année 2008. Cette évolution a été principalement marquée par une maîtrise du coût des ressources et une augmentation des revenus des bons du trésor.

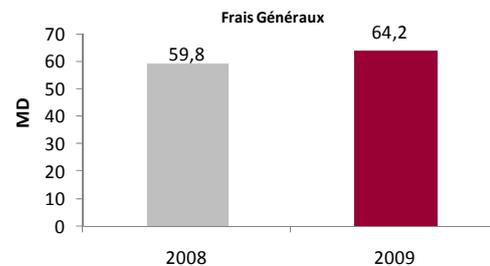


L'évolution des composantes du PNB fait ressortir une marge d'intérêt, enregistrant une progression de 7,91%, une marge sur commissions en hausse de 3,07%.

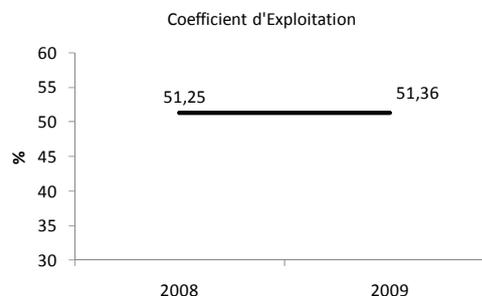
## Les Frais Généraux

Les frais généraux ont augmenté de +7,31% pour atteindre 64,20 MD à fin décembre 2009 contre 59,83 MD l'année précédente. Cette

évolution s'explique principalement par la poursuite du plan de développement du réseau.

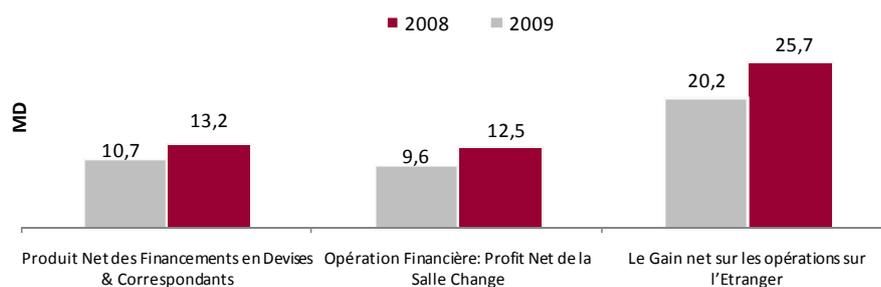


Le coefficient d'exploitation a faiblement augmenté pour s'inscrire à 51,36% en 2009 contre 51,25% en 2008



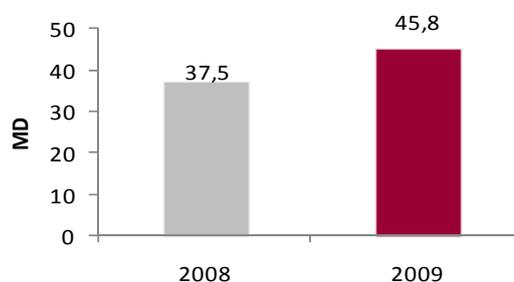
## Les Opérations sur l'Etranger

Le Gain net sur les opérations sur l'Etranger a enregistré une baisse 21,31% par rapport à l'exercice précédent, imputable à une diminution des revenus des placements en devises et des avances sur dépôts à terme en devises.



## Le Bénéfice Net

Le Bénéfice Net de l'exercice a atteint 45,8 MD au 31-12-2009 contre 37,5 MD à fin décembre 2008, en progression de 22,17 %.



# Les Principaux Ratios

	2008	2009	
<b>Le Ratio de Structure</b>			
Crédits Nets / Dépôts	59,89%	54,83%	
<b>Les Ratios de Rentabilité</b>			
Résultat Net / PNB	32,12%	36,65%	
ROE	16,16%	17,67%	
ROA	1,27%	1,31%	
<b>Le Ratio de Liquidité</b>			
	186,27%	185,68%	
<b>Le Ratio de Solvabilité</b>			
	10,84%	14,29%	
<b>Ratios Boursiers</b>	Cours de l'action	5,36	8,08
	Bénéfices (En dinars)	37.502.383	45.815.334
	Nbrs d'Actions	80.000.000	80.000.000
	Bénéfices / Actions (En Dinars)	0,469	0,573
	Dividendes par Action (En Dinars)	0,170	0,200
	Earning per Share (Cours Action /Bénéfice par Action)	11,43	14,10
	Dividendes Yield (Dividendes par Action /Cours Action)	3,17%	2,47%

# Le Suivi des Réalisations

En dépit d'une concurrence de plus en plus féroce et d'une situation économique tendue, l'Arab Tunisian Bank a poursuivi sa dynamique de développement en 2009 conformément à son plan stratégique qui s'articule autour des axes suivants :

- La poursuite de la politique de conquête de parts de marché pour conforter ses positions notamment pour le secteur des particuliers,
- L'optimisation des efforts de fidélisation,
- L'innovation par la création de nouveaux produits et services financiers,
- Le renforcement de la politique de rationalisation des coûts et de la maîtrise des risques.

Ainsi, la mobilisation de toutes les ressources et l'évolution de l'organisation de la banque ont permis pour l'année 2009 à l'ATB de connaître une bonne activité et d'afficher des résultats en forte croissance conformément à ses objectifs.

- ➔ En matière de collecte des ressources, les encours des dépôts se sont établis à 3.033,6 MD contre des objectifs de 2.850,1 MD, soit un taux de réalisation de 106,44%.
- ➔ Le volume des créances nettes a atteint 93,97% des objectifs retenus par l'Arab Tunisian Bank.
- ➔ Le volume du portefeuille titres commercial a largement dépassé les objectifs de 660 MD et a réalisé un taux de 127,93%
- ➔ Le PNB s'est établi à 125,01 MD à fin 2009 contre un objectif de 138,7 MD, soit un taux de réalisation de 90,12%.
- ➔ Une Maitrise des frais généraux:
  - ❖ Les frais de personnel ont été contenus avec un taux de réalisation de 99,31%.
  - ❖ Les frais généraux ont légèrement dépassé le montant budgétisé pour afficher un taux de réalisation de 101,43%. Comme pour les années précédentes, et en matière d'investissement et de dépenses d'exploitation, l'ATB a réalisé les investissements prévus conformément au programme d'extension du réseau et la poursuite des projets

de développement informatique. (Axe prioritaire dans la politique stratégique de la banque).

- ❖ Le Coefficient d'exploitation s'est établi à 51,36% points en 2009 contre un taux prévisionnel de 45,62%. Cette hausse résulte principalement du fait que l'ATB n'a réalisé que 90,12% de ses prévisions en matière de PNB.
  
- ➔ L'ATB a affiché un résultat Net de 45,8 MD à fin 2009 enregistrant ainsi un taux de réalisation des objectifs de 97,90%.

# Les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire

## Première résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés.

## Deuxième résolution :

Après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes relatifs aux conventions et opérations effectuées dans la cadre des dispositions prévues par les articles 200,205 et 475 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve des dites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports spéciaux des commissaires aux comptes.

## Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs de leur gestion concernant l'exercice 2009.

## Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2009 comme suit :

<b>* BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>45 815 334,417</b>
* REPORT A NOUVEAU	11 232,773
* RESERVES DIPONIBLES	540 000,000
<b>BENEFICE A REPARTIR</b>	<b>46 366 567,190</b>
*RESERVE LEGALE ( *5%)	41 342,117
*RESERVE POUR REINV,EXO,	30 250 000,000
*RESERVE A REGIME SPECIAL	61 894,705
*DIVIDENDE A DISTRIBUER**	16 000 000,000
	<b><u>46 353 236,822</u></b>
<b>*REPORT A NOUVEAU</b>	<b>13 330,368</b>

La date de mise en paiement des dividendes a été fixée à compter du 03 juin 2010.

### **Cinquième résolution**

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer en date du 27 Mai 2010 à titre de jetons de présence pour chaque administrateur et conseiller, le montant brut de 31.250,000 DT, soit un montant net d'impôt de 25.000,000 DT pour l'exercice clos au 31-12-2009. Ce montant est conforme à celui fixé par l'assemblée générale du 24 mai 2006.

### **Sixième résolution**

Après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés.

### **Septième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

# Le Bilan après affectation du bénéfice

(Unité : en 1000 DT)

	31/12/2009	31/12/2008
<b>ACTIF</b>		
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	49 445	342 502
Créances sur les établissements bancaires et financiers	1 026 084	595 239
Créances sur la clientèle	1 663 367	1 514 041
Portefeuille-titres commercial	844 265	475 644
Portefeuille d'investissement	147 615	134 835
Valeurs immobilisées	57 844	53 904
Autres actifs	36 250	34 373
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 824 870</b>	<b>3 150 538</b>
<b>PASSIF</b>		
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	306 372	183 234
Dépôts et avoirs de la clientèle	3 033 558	2 528 188
Emprunts et ressources spéciales	154 163	130 031
Autres passifs	37 391	45 514
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 531 484</b>	<b>2 886 967</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	80 000	80 000
Réserves	213 373	183 560
Résultats reportés	13	11
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>293 386</b>	<b>263 571</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 824 870</b>	<b>3 150 538</b>

# Les rapports des commissaires aux comptes & Les états financiers

**AMC Ernst & Young**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

**G.A.C - CPA International**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
9, Place IBN HAFS 1002- Mutuelleville  
Tél : 71 282 730 Fax : 71 289 827

## ARAB TUNISIAN BANK

### RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31-12-2009

AVRIL 2010

## **SOMMAIRE**

	<b>PAGE</b>
<b>I. RAPPORT GENERAL</b>	<b>5</b>
<b>II. RAPPORT SPECIAL</b>	<b>8</b>
<b>III. ETATS FINANCIERS</b>	<b>11</b>

## **I – RAPPORT GENERAL**

**AMC Ernst & Young**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

**G.A.C- CPA International**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
9, Place IBN HAFS 1002- Mutuelleville  
Tél : 71 282 730 Fax : 71 289 827

**Arab Tunisian Bank****Rapport Général des commissaires aux comptes  
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2009****Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 23 mai 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**1. Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers de l'Arab Tunisian Bank arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## 2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence :

- Que la balance des comptes issue du système d'information comptable ne répond pas aux conditions de fond et de forme prévues par les normes comptables pour permettre une remontée automatique de la piste d'audit ;
- La non application par la banque de certaines règles comptables sans, toutefois, que l'impact soit suffisamment significatif pour être porté au niveau de notre opinion sur les comptes telle que exprimée ci-avant. Il en est ainsi des frais de publicité portés à l'actif du bilan (charges reportées) alors qu'ils ne respectent pas les conditions prévues par la norme comptable 10. Il en est de même pour les revenus des commissions relatives aux clients non performants qui ne font pas l'objet de réservation à l'instar des revenus en intérêts, en l'absence d'information déclinant les commissions par client.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué périodiquement par la STICODEVAM. Par ailleurs, la banque n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 30 Avril 2010

## Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI**

**G.A.C- CPA  
International  
Chiheb GHANMI**

## II - RAPPORT SPECIAL

**AMC Ernst & Young**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

**G.A.C - CPA International**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
9, Place IBN HAFS 1002- Mutuelleville  
Tél : 71 282 730 Fax : 71 289 827

**ARAB TUNISIAN BANK**  
**Rapport Spécial des commissaires aux comptes**  
**Exercice clos le 31 décembre 2009**

**Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relatives aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2009.

Nous rappelons que notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement réalisées**

L'ATB a souscrit au cours de l'exercice 2009 à hauteur de 10 000 KDT aux emprunts obligataires émis par l'Arab Tunisian Lease (ATL), dans laquelle elle détient 27,81%, du capital. Les intérêts perçus à ce titre par l'ATB en 2009 s'élèvent à 481 KDT.

**B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

- **Arab Tunisian Developement SICAR (ATD SICAR)**

Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque conclue avec l'ATD SICAR (dans laquelle l'ATB détient 43,245%) et approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 30.05.2008, les fonds gérés par l'ATD SICAR pour le compte de l'ATB s'élèvent au 31.12.2009 à 75 163 KDT. La rémunération revenant à l'ATD SICAR au titre de l'exercice 2009 s'élève à 1 139 KDT.

- **Arab Tunisian Lease (ATL)**

Dans le cadre de la convention de collaboration commerciale conclue avec l'ATL et approuvée par l'assemblée générale ordinaire portant sur la commercialisation de produits leasing, l'ATB perçoit une commission au taux de 0.3% de la base locative par dossier mis en force. Le montant perçu par l'ATB au cours de l'exercice 2009 s'élève à 4,5 KDT.

- **Arab Tunisian Invest (ATI SICAF)**

En vertu de la convention conclue respectivement entre l'ATB et ATI SICAF, la banque affecte son personnel salarié au profit de la dite société. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice correspond aux salaires payés qui s'élèvent à 14 KDT.

- **SICAVs et Fonds communs de placement**

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec les SICAVs et Fonds Communs de Placement auxquels elle est liée, l'ATB a perçu les rémunérations déterminées comme suit :

OPCVM	Pourcentage de détention	Rémunération
FCP IRADETT 20	12%	L'ATB perçoit une rémunération annuelle égale à 0,1% HT des actifs nets, avec un plafond annuel de 7 KDT par an.
FCP IRADETT 50	12%	
FCP IRADETT 100	19%	
FCP IRADETT CEA	34%	
FCP SALAMETT CAP	0,4%	
FCP SALAMETT PLUS	1%	
ARABIA SICAV	23%	L'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1 KDT ainsi qu'une commission de placement sur toutes souscriptions encaissées et stabilisées pendant une période supérieure à trois mois. La valeur de cette commission est de 0,5% de la valeur liquidative de l'action.
SANADETT SICAV	0,05%	L'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1 KDT.
AXIS TRESORERIE SICAV	0,62%	L'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT.
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	0,45%	

### **C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

**C.1-** Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par le Président du Conseil d'Administration en application de la décision du conseil d'administration du 31 Août 2001. Il reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais d'utilité.
- Le Président et membres du conseil d'administration ainsi que les conseillers sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels.

**C.2-** Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants (montant brut hors charges sociales), tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, se présentent comme suit (DT) :

	Direction Générale		Président du Conseil d'Administration		Membres du Conseil d'Administration et Conseillers	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme	667 043	52 426	31 250	31 250	375 000	375 000
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
Total	667 043	52 426	31 250	31 250	375 000	375 000

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 30 Avril 2010**

## **Les commissaires aux comptes**

**AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI**

**G.A.C-  
International  
Chiheb GHANMI**

**CPA**

# ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2009

	<u>Pages</u>
• Bilan	11
• Etat des engagements hors bilan	12
• Etat de résultat	13
• Etat des flux de trésorerie	14
• Notes aux états financiers	15

# Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2009

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2009	31.12.2008
<b>ACTIF</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	49 445	342 502
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	1 026 084	595 239
Créances sur la clientèle	3	1 663 367	1 514 041
Portefeuille-titres commercial	4	844 265	475 644
Portefeuille d'investissement	5	147 615	134 835
Valeurs immobilisées	6	57 844	53 904
Autres actifs	7	36 250	34 295 (*)
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 824 870</b>	<b>3 150 460</b>
<b>PASSIF</b>			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	306 372	183 234
	9	3 033 558	2 528 188
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	154 163	130 031
Emprunts et ressources spéciales	11	21 391	35 236 (*)
Autres passifs			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 515 484</b>	<b>2 876 689</b>
	12		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		80 000	80 000
Réserves		183 560	156 248
Résultats reportés		11	21
Résultat de l'exercice		45 815	37 502
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>309 386</b>	<b>273 771</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 824 870</b>	<b>3 150 460</b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°4)

## Etat des engagements hors bilan

Exercice clos le 31 décembre 2009

(Unité : en 1000 DT)

	31.12.2009	31.12.2008
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>		
Cautions, avals et autres garanties données	199 755	170 341
Crédits documentaires	280 222	390 883
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>479 977</b>	<b>561 224</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>		
Engagements de financement donnés	260 108	148 260
Engagements sur titres	4 614	4 614
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>264 722</b>	<b>152 874</b>
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>		
Garanties reçues	528 491	478 252

**Etat de résultat**  
**Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2009**  
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2009	Exercice 2008
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>			
Intérêts et revenus assimilés	15	119 106	132 548 (*)
Commissions (en produits)	16	25 669	24 563
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	64 469	54 177 (*)
Revenus du portefeuille d'investissement	18	5 617	5 330
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>214 861</b>	<b>216 618</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	19	84 661	95 188
Commissions encourues		5 186	4 690
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>89 847</b>	<b>99 878</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>125 014</b>	<b>116 740</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(11 113)	(16 347)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(1 656)	210
Autres produits d'exploitation		102	81
Frais de Personnel		(32 971)	(30 924)
Charges générales d'exploitation		(20 869)	(19 488)
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(10 362)	(9 418)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>48 145</b>	<b>40 854</b>
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(177)	1 535
Impôt sur les bénéfices		(2 153)	(4 887)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>45 815</b>	<b>37 502</b>
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires		-	-
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>45 815</b>	<b>37 502</b>
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>45 815</b>	<b>37 502</b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°4)

**Etat des flux de trésorerie**  
**Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2009**  
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2009	Exercice 2008
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		264 862	288 084
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(149 259)	(177 909)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		47 221	(9 591)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(152 803)	(309 286)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		506 151	9 417
Titres de placement		(359 151)	286 649
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(35 663)	(27 298)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(40 477)	(28 023)
Impôt sur les sociétés		(7 452)	(3 295)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>73 429</b>	<b>28 748</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		7 097	4 543
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(15 707)	74 386
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(10 946)	(9 853)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(19 556)</b>	<b>69 076</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			
Emission d'actions		-	49 000
Emission d'emprunts		47 749	(2 251)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(24 542)	3 907
Dividendes versés		(10 200)	(10 200)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>13 007</b>	<b>40 456</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		12	(85)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		66 892	138 195
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		609 374	471 179
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>22</b>	<b>676 266</b>	<b>609 374</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2009**

### **1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2009, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1999; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

### **2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES**

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **Règles de prise en compte des revenus**

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

#### **Evaluation des engagements et des provisions y afférentes**

##### **Evaluation des engagements**

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2009, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

### Provisions

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

### Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

#### Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

##### Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : se sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

##### Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;

- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

### **Evaluation des titres**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.  
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

### **Revenus du portefeuille titres :**

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

### **Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :**

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;
- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.

- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

### **Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

### 3. NOTES EXPLICATIVES

*Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)*

#### 3.1 ACTIF

##### Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 49 445 KDT au 31 décembre 2009 contre 342 502 KDT au 31 décembre 2008 soit diminution de 293 057 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2009	31.12.2008
Caisse	17 670	16 073
I B S Transport de fonds	54	159
Compte courant BCT	31 711	326 254
Compte courant postal	7	7
Traveller's Chèques	3	9
<b>Total</b>	<b>49 445</b>	<b>342 502</b>

##### Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 1 026 084 KDT au 31 décembre 2009 contre 595 239 KDT au 31 décembre 2008 soit une augmentation de 430 845 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2009	31.12.2008
DAV auprès des banques	37 195	32 405
Prêts BCT	340 382	11 401
Prêts interbancaires	190 000	50 000
Prêts en devises	441 936	481 717
Prêts accordés aux établissements financiers	13 990	13 308
C.C.ste de leasing	33	168
Créances rattachées	1 272	2 929
Valeurs non imputées	1 276	3 311
<b>Total</b>	<b>1 026 084</b>	<b>595 239</b>

##### *Ventilation selon la durée résiduelle*

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
DAV auprès des banques	37 195	-	-	-	37 195
Prêts BCT	340 382	-	-	-	340 382
Prêts interbancaires	190 000	-	-	-	190 000
Prêts en devises	355 735	86 201	-	-	441 936
Prêts accordés aux établissements financiers	13 990	-	-	-	13 990
C.C.ste de leasing	33	-	-	-	33
Créances rattachées	1 272	-	-	-	1 272
Valeurs non imputées	1 276	-	-	-	1 276
<b>Total</b>	<b>939 883</b>	<b>86 201</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 026 084</b>

**Note 3 : Créances sur la clientèle.**

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2009 un solde net de 1 663 367 KDT contre 1 514 041 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 149 326 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2009	31.12.2008
Comptes ordinaires débiteurs	177 245	186 408
Portefeuille Escompte	186 104	178 157
Crédits à la clientèle non échus	1 265 056	1 100 670
Créances douteuses et litigieuses	126 806	132 735
Produits à recevoir	14 687	13 984
Produits perçus d'avance	(2 675)	(2 817)
Créances impayées	16 476	8 048
Impayés monétique	1 747	1 710
<b>Total brut des crédits accordés à la clientèle</b>	<b>1 785 446</b>	<b>1 618 895</b>
Avances sur placements à terme	12 335	18 782
Créances rattachées sur avances placements à terme	2 238	1 980
Autres valeurs à imputer	11 901	22 420
Autres créances	234	292
<b>Total Autres créances</b>	<b>26 708</b>	<b>43 474</b>
<b>Total brut des créances sur la clientèle</b>	<b>1 812 154</b>	<b>1 662 369</b>
<b>A déduire couverture :</b>		
Agios réservés	(24 344)	(24 771)
Provisions	(124 443)	(123 557)
<b>Total Provisions et agios</b>	<b>(148 787)</b>	<b>(148 328)</b>
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>1 663 367</b>	<b>1 514 041</b>

**Ventilation des crédits accordés à la clientèle par classe de risque :**

Désignation	Actifs performants	Actifs non performants	Total
Comptes ordinaires débiteurs	157 495	19 750	177 245
Portefeuille Escompte	181 897	4 207	186 104
Créances sur la clientèle non échues	1 223 640	41 416	1 265 056
Créances douteuses et litigieuses	-	126 806	126 806
Produits à recevoir	12 749	1 938	14 687
Produits perçus d'avance	(2 553)	(122)	(2 675)
Créances impayées	11 590	4 886	16 476
Impayés monétiques	-	1 747	1 747
<b>Total engagement bilan</b>	<b>1 584 818</b>	<b>200 628</b>	<b>1 785 446</b>
Engagements hors bilan	700 437	2 700	703 137
<b>Total engagement brut</b>	<b>2 285 255</b>	<b>203 328</b>	<b>2 488 583</b>
Agios réservés	(193)	(24 151)	(24 344)
Provisions	-	(124 443)	(124 443)
<b>Total agios réservés et provisions</b>	<b>(193)</b>	<b>(148 594)</b>	<b>(148 787)</b>
<b>Total engagement net</b>	<b>2 285 062</b>	<b>54 734</b>	<b>2 339 796</b>

**Note 4 : Portefeuille-titres commercial.**

Le solde net des titres de placements s'élève à fin 2009 à 844 265 KDT contre 475 644 KDT à fin 2008, soit une augmentation de 368 621 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2009	31.12.2008
Bons de Trésor	819 166	460 460
Décotes	(7 311)	(3 162)
Primes	548	211
Créances et dettes rattachées	31 862	18 135
<b>Total</b>	<b>844 265</b>	<b>475 644</b>

## Note 5 : Portefeuille d'investissement.

### 5.1 Composition du portefeuille d'investissement

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2009 à 147 615 KDT contre 134 835 KDT à fin 2008, soit une augmentation nette de 12 780 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2009	31.12.2008
Titres d'investissement	35 351	25 694
SICAR Fonds gérés	86 611	79 783
Titres de participations	11 204	9 120
Parts dans les entreprises liées	14 921	14 303
Participation en rétrocession	2 080	5 192
Créances rattachées	5 548	6 973
<b>Total brut du portefeuille d'investissement</b>	<b>155 715</b>	<b>141 065</b>
Provisions	(5 390)	(3 811)
Plus value réservées	(2 710)	(2 419)
<b>Total provisions et plus value réservées</b>	<b>(8 100)</b>	<b>(6 230)</b>
<b>Valeur nette du portefeuille d'investissement</b>	<b>147 615</b>	<b>134 835</b>

### 5.2 Mouvements sur le portefeuille d'investissement

Désignation	Valeur Brute 31.12.08	Acquisitions	Cessions	Variation créances rattachées	Valeur Brute 31.12.09	Provision et Agios 2008	Dotation	Reprise	Provision et Agios 2009	VCN 31.12.2009
Titres d'investissement	25 694	13 500	3 843	-	35 351	-	-	-	-	35 351
SICAR Fonds gérés	79 783	7 000	172	-	86 611	285	1 586	-	1 871	84 740
Titres de participations	9 120	2 560	476	-	11 204	739	229	122	846	10 358
Parts dans les entreprises liées	14 303	618	-	-	14 921	1 293	337	451	1 179	13 742
Participation en rétrocession	5 192	-	3 112	-	2 080	1 494	-	-	1 494	586
créances rattachées	6 973	-	-	1 425	5 548	2 419	291	-	2 710	2 838
<b>Total</b>	<b>141 065</b>	<b>23 678</b>	<b>7 603</b>	<b>1 425</b>	<b>155 715</b>	<b>6 230</b>	<b>2 443</b>	<b>573</b>	<b>8 100</b>	<b>147 615</b>

### 5.3 Titres d'investissement

Les titres d'investissement ont totalisé un montant brut de 35 351 KDT au 31 décembre 2009, et sont composés comme suit :

Raison sociale	Valeur brute	Nombre d'obligations détenues
AMEN BANK 2006	1 600	20 000
ATL 2007/1	750	12 500
ATL 2008/1	4 000	50 000
ATL 2009	3 000	30 000
ATL 2009/2	4 000	40 000
ATL 2009/3	3 000	30 000
BH 2009	3 000	30 000
CIL 2002/3	100	5 000
CIL 2003/1	200	10 000
CIL 2004/1	400	10 000
CIL 2004/2	100	5 000
CIL 2005/1	300	5 000
CIL 2007/1	800	10 000
CIL 2007/2	400	5 000
CIL 2008/1	1 600	20 000
CIL SUB/08	1 000	10 000
CIL 2009/2	500	500
FCC BIAT 1	4 301	5 000
FCC BIAT 2	5 500	5 500
TUNISIE LEASING	800	10 000
<b>Total</b>	<b>35 351</b>	<b>-</b>

### 5.4 SICAR Fonds gérés

Les fonds placés auprès des SICAR ont totalisé un montant brut de 86 611 KDT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Raison sociale	Montant du Fonds	Provisions
Fonds ATD SICAR	75 163	1 258
Fonds CHALLENGE SICAR	9 140	557
Fonds STB SICAR	808	-
Fonds UNIVERS INVEST SICAR	1 000	56
Fonds SENED SICAR	500	-
<b>Total</b>	<b>86 611</b>	<b>1 871</b>

### 5.5 Titres de participation

Les titres de participation ont totalisé un montant brut de 11 204 KDT au 31 décembre 2009. Les participations de la banque sont effectuées au niveau des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2009
STICODEVAM	14	7 164	3,23%	-	1
SITH	28	28 000	10,00%	28	-
SPPI SICAR	75	25 000	3,29%	-	-
LA MAISON DU BANQUIER	271	292 200	3,25%	-	-
COTUNACE	100	1 500	0,75%	-	5
STE MON TUNISIE	231	2 310	8,56%	-	23
SODINO SICAR	525	70 000	2,92%	32	-
SICAB SICAF	100	20 000	2,50%	-	3
PARC ECO DE ZARZIS	300	3 000	5,02%	8	-
PARC ECO DE BIZERTE	300	30 000	7,86%	-	24
TUNIS-RE	958	86 816	2,48%	-	65
SODICAB SICAR	200	20 000	5,13%	36	-
S T G E	84	840	15,00%	84	-
I B S	155	80 000	16,90%	-	-
SEDATS	100	1 000	12,52%	100	-
SIBTEL	208	2 741	5,44%	-	-
CMT	300	30 000	3,00%	300	-
STE TUN. DE GARANTIE	100	1 000	3,33%	-	-
SWIFT	5	9	0,01%	-	-
S.T.P.A.T.	40	400	8,89%	40	-
Banque Nationale Agricole	313	61 319	0,19%	1	8
STPI	500	5 000	12,50%	61	-
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SFAX	600	60 000	12,59%	-	-
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	1 000	100 000	10,00%	-	-
STE D'ETUDE ET DE DEVPT DE SOUSSE	150	1 500	15,00%	27	-
FCPR "PHENICIA SEED FUND"	1 000	1 000	19,90%	113	-
FINAOSICAV	250	2 500	5,00%	-	10
FCP "CAPITALISATION ET GARANTIE "	2 000	2 000	5,00%	-	-
SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY	250	2 500	5,56%	16	-
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SIDI THABET	100	1 000	10,00%	-	-
FCP FINA 60	10	10	1,28%	-	-
Visa INC	470	9 580	-	-	4
FCPR "ALTER MED"	467	1 500	12,00%	-	-
<b>Total</b>	<b>11 204</b>			<b>846</b>	<b>143</b>

### 5.6 Parts dans les entreprises liées

Les parts dans les entreprises liées ont totalisé un montant brut de 14 921 KDT au 31 décembre 2009. Les participations de la banque sont effectuées au niveau des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2009
AFC	290	60 000	30,00%	-	45
ARABIA SICAV	2 416	21 940	23,20%	874	24
ATD SICAR	900	89 999	41,14%	-	99
ATI	2 314	347 745	30,11%	-	174
ATL	7 213	4 719 121	27,76%	-	407
ATS	9	896	12,80%	9	-
SANADET SICAV	90	900	0,05%	-	4
AXIS TRESORERIE	200	2 000	0,62%	-	8
AXIS CAPITAL PROTEGE	30	30	0,45%	-	-
CODIS	306	3 060	25,5%	85	-
SARI	66	659	2,00%	-	3
UNIFACTOR	667	133 332	6,67%	211	-
IRADET 20	70	7 000	12,40%	-	2
IRADETT 50	70	7 000	11,89%	-	2
IRADETT100	70	7 000	18,16%	-	1
IRADETT CEA	70	7 000	33,60%	-	2
SALAMETT CAP	70	7 000	0,35%	-	-
SALAMETT PLUS	70	7 000	0,91%	-	3
<b>Total</b>	<b>14 921</b>	<b>5 421 682</b>		<b>1 179</b>	<b>774</b>

### 5.7 Participations en rétrocession

Les participations en rétrocession ont totalisé un montant brut de 2 080 KDT au 31 décembre 2009. Les participations de la banque sont effectuées au niveau des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Provisions	Plus value réservée
SHTS	662	66 250	662	1 245
SMALT INVESTMENT	100	1 000	100	153
PRIMAVERA	395	3 945	394	835
BIFECTA	250	25 000	250	371
STE EX TOURISTIQUE	88	875	88	106
HAMMAMET MARINE	200	2 000	-	-
FLAMINGO BEACH	135	13 500	-	-
PARC CARTHAGE	250	25 000	-	-
<b>Total</b>	<b>2 080</b>	<b>137 570</b>	<b>1 494</b>	<b>2 710</b>

## Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2009 à 57 844 KDT contre 53 904 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 3 940 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.08	Acquisition	Cession	VB au 31.12.09	Amortissements cumulés	Reprises	V Nette au 31.12.09
Terrains	3 215	0	0	3 215	0	0	3 215
Immeubles	20 055	2 206	0	22 261	7 181	216	15 296
Matériels et Mobiliers	4 926	479	271	5 134	3 243	242	2 133
Matériels informatiques	19 691	2 026	1 056	20 661	14 410	1 047	7 298
Matériels roulants	4 591	507	274	4 824	2 829	262	2 257
Autres Immobilisations	40 404	8 809	1 479	47 734	20 276	187	27 645
<b>Total</b>	<b>92 882</b>	<b>14 027</b>	<b>3 080</b>	<b>103 829</b>	<b>47 939</b>	<b>1 954</b>	<b>57 844</b>

## Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2009 à 36 250 KDT contre 34 295 KDT à fin 2008, soit une augmentation de 1 955 KDT détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2009	31.12.2008
Crédits & Avances au Personnel	14 968	14 612
Impôts Actif	4 990	3 860
Stocks Imprimés & Fournitures	693	525
Charges à répartir	1 685	1 817
Comptes d'attente	16 338	15 617
Crédits pris en charge par l'Etat	405	285
Provisions sur autres actifs	(2 829)	(2 421)
<b>Total</b>	<b>36 250</b>	<b>34 295</b>

## Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 1 685 KDT au 31 décembre 2009 contre un montant de 1 817 KDT à fin 2008 soit une diminution de 132 KDT se détaillant comme suit :

Désignation	VB Déc. 2008	Frais engagés en 2009	VB Déc. 2009	Résorptions cumulées Déc-08	Résorption exercice 2009	Résorptions cumulées Déc-09	V.Nette Déc 2009
Frais de publicité	8 082	893	8 975	6 626	1 312	7 938	1 036
Autres charges à répartir	525	370	895	164	82	246	649
<b>Total</b>	<b>8 607</b>	<b>1 263</b>	<b>9 870</b>	<b>6 790</b>	<b>1 394</b>	<b>8 184</b>	<b>1 685</b>

### 3.2 PASSIF

#### Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 183 234 KDT au 31 décembre 2008 à 306 372 KDT au 31 décembre 2009.

Désignation	31.12.2009	31.12.2008
Dépôts à vue	11 033	6 044
Emprunts	262 833	82 354
Dettes rattachées	524	500
Autres dépôts à affecter	31 982	94 336
<b>Total</b>	<b>306 372</b>	<b>183 234</b>

#### Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	11 033	-	-	-	11 033
Emprunts	250 343	12 490	-	-	262 833
Dettes rattachées	443	81	-	-	524
Autres dépôts à affecter	31 982	-	-	-	31 982
<b>Total</b>	<b>293 801</b>	<b>12 571</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>306 372</b>

#### Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 3 033 558 KDT au 31 décembre 2009 contre 2 528 188 KDT au 31 décembre 2008.

Désignation	31.12.2009	31.12.2008
Dépôts à vue	961 865	783 230
Dépôts à Terme	1 558 511	1 329 573
Comptes d'épargne	402 076	323 587
Autres sommes dues à la clientèle	91 358	72 661
Dettes rattachées	19 748	19 137
<b>Total</b>	<b>3 033 558</b>	<b>2 528 188</b>

#### Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	961 865	-	-	-	961 865
Dépôts à Terme	798 946	538 947	220 618	-	1 558 511
Comptes d'épargne	402 076	-	-	-	402 076
Autres sommes dues à la clientèle	91 358	-	-	-	91 358
Dettes rattachées	7 219	8 019	4 510	-	19 748
<b>Total</b>	<b>2 261 464</b>	<b>546 966</b>	<b>225 128</b>	<b>-</b>	<b>3 033 558</b>

**Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.**

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 154 163 KDT au 31 décembre 2009 contre 130 031 KDT au 31 décembre 2008 soit une augmentation de 24 032 KDT.

Désignation	31.12.2009	31.12.2008
Dotation FOPRODI	200	172
Dotation FONAPRA	1 442	1 427
Lignes de crédit extérieures	53 192	77 778
Emprunt obligataire	95 498	47 749
Intérêts courus	3 831	2 905
<b>Total</b>	<b>154 163</b>	<b>130 031</b>

**Note 11 : Autres passifs.**

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2009 à 21 391 KDT contre 35 236 KDT à fin 2008, soit une diminution de 13 845 KDT détaillée comme suit :

RUBRIQUES	31.12.2009	31.12.2008
Frais liés au Personnel	7 313	7 208
Divers frais à payer	5 734	6 708
Impôts Passifs	3 821	8 378
Provisions pour risques et charges	5 285	2 695
Comptes D'attente	(762)	10 247
<b>Total</b>	<b>21 391</b>	<b>35 236</b>

### 3.3 CAPITAUX PROPRES

#### Note 12 : Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2009, le capital social s'élève à 80 000 KDT composé de 80 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2009 ont atteint 309 386 KDT à fin 2009 contre 273 771 KDT à fin 2008, soit une augmentation de 35 615 KDT ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonorés disponible	Réserve pour Réinvest exonorés indisponible	Réserve à régime spécial	Réserve à régime devenue spécial disponible	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31.12.2008 avant affectation</b>	<b>80 000</b>	<b>84 064</b>	<b>6 000</b>	<b>4 219</b>	<b>192</b>	<b>58 143</b>	<b>2 726</b>	<b>905</b>	<b>20</b>	<b>37 502</b>	<b>273 771</b>
<b>Réserves à régime spécial devenues disponibles</b>		(553)			(192)			(905)		1 650	<b>0</b>
<b>Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2008</b>											
- Réserve légale			1 958							(1 958)	<b>0</b>
- Réserve pour réinvestissement						27 000				(27 000)	<b>0</b>
- Réserve à régime spécial							3			(3)	<b>0</b>
-Dividendes										(10 200)	<b>(10 200)</b>
-Résultats reportés									(9)	9	<b>0</b>
<b>Résultat net 31.12.2009</b>										<b>45 815</b>	<b>45 815</b>
<b>Solde au 31.12.2009 Avant affectation</b>	<b>80 000</b>	<b>83 511</b>	<b>7 958</b>	<b>4 219</b>	<b>0</b>	<b>85 143</b>	<b>2 729</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>45 815</b>	<b>309 386</b>

### 3.4 ETAT DE RESULTAT

#### Note 15 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 119 106 KDT au cours de l'exercice 2009 contre un montant de 132 548 KDT au cours de l'exercice 2008.

Désignation	2 009	2 008
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	14 496	28 962
Intérêts sur crédit CT & MLT	81 443	84 508
Intérêts sur comptes courants débiteurs	17 476	17 470
Autres intérêts et revenus assimilés	1 897	8
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	3 794	1 600
<b>Total</b>	<b>119 106</b>	<b>132 548</b>

#### Note 16 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 25 669 KDT au cours de l'exercice 2009 contre un montant de 24 563 KDT au cours de l'exercice 2008 soit une augmentation de 1 106 KDT :

Désignation	2009	2008
Commissions sur comptes et moyens de paiement	13 123	12 324
Commissions sur opérations internationales	2 868	2 646
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	5 791	5 815
Récupérations et autres commissions	3 887	3 778
<b>Total</b>	<b>25 669</b>	<b>24 563</b>

#### Note 17 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 64 469 KDT au cours de l'exercice 2009 contre un montant de 54 177 KDT au cours de 2008.

Désignation	2009	2008
Produits sur Bons de Trésor	58 717	43 388
Décote sur titres de transactions	(4 149)	(1 664)
Prime sur titres de transactions	337	-
<b>Gains sur portefeuille-titres commercial</b>	<b>54 905</b>	<b>41 724</b>
Profit/ Perte sur opérations de change	757	83
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	12 508	14 234
Profit/ Perte sur positions de change à terme	(3 701)	(1 864)
<b>Gains sur opérations financières</b>	<b>9 564</b>	<b>12 453</b>
<b>Total</b>	<b>64 469</b>	<b>54 177</b>

**Note 18: Revenus du portefeuille d'investissement.**

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 5 617 KDT au cours de l'exercice 2009 contre un montant de 5 330 KDT au cours de l'exercice 2008 soit une augmentation de 287 KDT :

Désignation	2009	2008
Produits de valeurs mobilières	2 462	2 683
Produits sur participations en portage et fonds gérés	3 155	2 647
<b>Total</b>	<b>5 617</b>	<b>5 330</b>

**Note 19 : Intérêts encourus et charges assimilées.**

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 84 661 KDT au cours de l'exercice 2009 contre un montant de 95 188 KDT au cours de 2008.

Désignation	2009	2008
Intérêts /opérations de trésorerie et interbancaires	4 403	4 628
Intérêts /ressources spéciales et emprunt obligataire	6 995	6 534
Intérêts sur dépôts à terme	54 384	62 996
Intérêts sur comptes d'épargne	9 474	10 097
Intérêts sur dépôts à vue	9 405	10 933
<b>Total</b>	<b>84 661</b>	<b>95 188</b>

**Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif**

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 11 113 KDT au cours de 2009 contre un montant de 16 347 KDT au cours de 2008 se détaillant ainsi:

Désignation	2009	2008
Dotations aux provisions/créances et pour passifs	37 167	16 347
Pertes sur créances	6 427	-
Reprises sur provisions	(32 481)	-
<b>Total</b>	<b>11 113</b>	<b>16 347</b>

**Note 21 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 1 656 KDT au cours de 2009 contre un montant de (210) KDT au cours de 2008 se détaillant ainsi:

Désignation	2009	2008
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	2 152	531
Pertes sur titres	139	469
Plus value sur cession titres de participation	(62)	(605)
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(573)	(605)
<b>Total</b>	<b>1 656</b>	<b>(210)</b>

### 3.5 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

#### Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2009 un solde de 676 266 KDT contre un solde de 609 374 KDT au 31 décembre 2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31.12.2009	31.12.2008
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	50 637	342 509
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	933 406	453 675
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(307 777)	(186 810)
<b>Total</b>	<b>676 266</b>	<b>609 374</b>

#### 4. Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité.

Au 31 décembre 2009, il a été procédé aux opérations de reclassements ci-après :

- Le profit sur vente et achat à terme devises figurant au 31 décembre 2008 sous la rubrique « Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières » pour 1 600 KDT, ont été reclassés sous la rubrique « Intérêts et revenus assimilés ».
- Des comptes d'attente figurant au 31 décembre 2008 sous la rubrique « Autres actifs » pour 78, ont été reclassés sous la rubrique « Autres passifs ».

Les données comparatives au 31/12/2008 ont été, en conséquence, retraitées comme suit :

Désignation	Montant avant retraitement 31/12/2008	Montant après retraitement 31/12/2008	Variation
Intérêts et revenus assimilés	55 777	54 177	(1 600)
Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières	130 948	132 548	1 600
Autres actifs	34 373	34 295	(78)
Autres passifs	(35 314)	(35 236)	78

## AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### Note 23 : Réinvestissements exonérés :

Au 31.12.2009, la banque a procédé à un réinvestissement exonéré dans un fond SICAR pour un montant 27 500 KDT pour être employé sous forme de participation dans des projets ouvrant droit à exonération. Elle a bénéficié, en conséquence, de la déduction de la charge d'impôt sur les sociétés à hauteur de 9 625 KDT conformément aux dispositions de l'article 39 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés. Le dit avantage est, toutefois, subordonné à l'emploi du montant du réinvestissement dans des projets éligibles et ce au plus tard le 31 décembre 2011. A défaut, la banque sera appelée à payer le montant de l'impôt sur les sociétés dû augmenté des pénalités y afférentes.

### Note 24 : Rémunérations des dirigeants :

Les dirigeants de la banque incluent le président du conseil d'administration, les membres du conseil d'administration et le directeur général. Le tableau suivant illustre la rémunération agrégée des dirigeants (en KDT).

	Exercice 2009	Exercice 2008
Avantages à court terme	1 164	1 098
Avantages de retraite	-	-
Indemnité de cessation de fonction	-	-
Paiement en actions	-	-
<b>Total</b>	<b>1 164</b>	<b>1 098</b>

### Note 25: Transactions avec les parties liées

- L'encours total au 31.12.2009 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs s'élève à 89 082 KDT et se détaille comme suit:

Groupe d'affaire des administrateurs	Montant
Groupe BAYAHI	66 783
Groupe BEN SEDRINE	3 468
Groupe ABBES	14 975
Groupe RIDHA ZERZERI	3 185
Groupe CHEDLY BEN AMMAR	671
<b>Total</b>	<b>89 082</b>

- L'encours total au 31.12.2009 des engagements sur les entreprises liées s'élève à 22 026 KDT et se détaille comme suit:

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	9 051
CODIS	2 185
Société Arabe de Réalisations Immobilière	699
Arab Tunisian Lease	10 041
Arab Financial Consultant	50
<b>Total</b>	<b>22 026</b>

- L'encours au 31.12.2009 des prêts et emprunts avec le groupe Arab Bank se détaille comme suit:

<b>Groupe Arab Bank</b>	<b>Montant</b>
Prêts	425 578
Emprunts	(240 377)

- L'ATB a conclu en 2009 avec Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR), dans laquelle elle détient 48% du capital dont 6.85% à travers ATI SICAF, une nouvelle convention de gestion des fonds à capital risque pour porter le montant total des fonds débloqués de 70 663 KDT à 75 163 KDT au 31.12.2009. L'ATD SICAR perçoit au titre de cette nouvelle convention les rémunérations suivantes :
  - Une rémunération annuelle hors taxe de 1% prélevée sur la base de la valeur nominale des fonds à la fin de chaque exercice et payée préalablement à la déduction des autres frais et commissions ;
  - Une commission de performance de 10% sur les plus values réalisées ;
  - Une commission de rendement de 10% sur les produits des placements réalisés par le fonds.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de l'ARABIA SICAV, dans laquelle elle détient 23,2% du capital au 31.12.2009. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de l'ARABIA SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1 180 dinars ainsi qu'une commission de placement sur toutes souscriptions encaissées et stabilisées pendant une période supérieure à trois mois. La valeur de cette commission est de 0,5% de la valeur liquidative de l'action.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SANADETT SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 9.32% du capital au 31.12.2009, dont 9.26% à travers ATD SICAR. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de SANADETT SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1 180 dinars.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 20, dans lequel elle détient 12,4% du capital au 31.12.2009. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 20 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB a assuré les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 50, dans lequel elle détient 11,89% du capital au 31.12.2009. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 50 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 100, dans lequel elle détient 18,16% du capital au 31.12.2009. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 100 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT CEA, dans lequel elle détient 33,6% du capital au 31.12.2009. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT CEA et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT CAP, dans lequel elle détient 55.27% du capital au 31.12.2009, dont 54.86% à travers ATD SICAR. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT CAP et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT PLUS, fonds appartenant au groupe ATB et dans lequel elle détient 36.3% du capital au 31/12/2009, dont 35.27% à travers ATD SICAR. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT PLUS et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement Axis Capital Protégé, fonds appartenant et dans laquelle cette dernière détient 0,45% du capital. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds FCP Axis Capital Protégé et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 000 dinars hors taxes.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte d'Axis Trésorerie SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans lequel cette dernière détient 1.34% du capital au 31/12/2009, dont 0.70% à travers ATD SICAR. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds d'Axis Trésorerie SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 000 dinars hors taxes.

- L'ATB assure la commercialisation et la distribution des actions d'ARABIA SICAV et SANADETT SICAV, gérées par l'AFC, auprès de sa clientèle. L'ATB procédera à l'affichage quotidien de la valeur liquidative et mettra à la disposition de sa clientèle des supports d'information transmis par AFC. Cette dernière, dans laquelle l'ATB détient 30% du capital au 31.12.2009, rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement calculée sur la base d'un taux de 0.2% sur le volume net quotidien des transactions.
  
- L'ATB affecte au profit de l'Arab Tunisian Invest SICAF (ATI SICAF) (détenue à hauteur de 30,11% par l'ATB) un membre de son personnel salarié en qualité de Président Directeur Général. La convention conclue entre la banque et la société ATI SICAF prévoit que l'indemnité allouée au Président Directeur Général de la SICAF soit versée par l'ATB à ce dernier dans le cadre de son salaire. L'ATI SICAF s'engage de son côté à rembourser l'ATB toutes sommes payées par elle au Président Directeur Général de l'ATI.  
Le montant des indemnités versées par l'ATB puis facturées à l'ATI SICAF s'élèvent à 14 KDT au cours de 2009.

# Le Réseau Agences

## Zone Cap Bon

Année	code	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1984	24	NABEUL	Mr MONCEF BOUJENOUJ	137 AV H.BOURGUIBA 8019	72.224.351	72.224.701
1987	29	HAMMAMET	Mr MONCEF FNINA	6 AV H BOURGUIBA 8050	72.282.007	72.262.517
2006	79	GROMBALIA	Mr ZOUHEIR BELCAIED	AV HABIB BOURGUIBA -8030 GROMBALIA	72.213.688	72.214.177
2007	90	BENI KHALLED	Mr KARIM M'KAOUER	PLACE DU 23 JANVIER 1952 – 8021 BENI KHALLED	72.374.771	72.374.774
2007	93	MENZEL TEMIME	Mr HASSINE BÉCHA	27 AV MONGI SLIM – 8080 MENZEL TEMIME	72.300.202	72.300.205
2007	94	ZAGHOUAN	Mr WADII SABRI	11 AV DE L'INDÉPENDANCE – 1100 ZAGHOUAN	72.680.720	72.681.349
2007	98	BENI KHIAR	Mr FETHI KHEDHIRA	141 AV DE LA RÉPUBLIQUE – 8060 BENI KHIAR	72.228.168	72.228.833
2007	14	KELIBIA	Mr MOHAMED LAOUITI	159 BIS AV DES MARTYRS - 8090 KÉLIBIA	72.208.494	72.208.497

## Zone Nord & Nord Ouest

Année	code	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1984	25	BIZERTE	Mme JALEL BRIKI	RUE DU 1ER JUIN 7000 -BIZERTE	72.433.142	72.433.878
1990	35	BÉJA	Mr HABIB SAIDI	RUE CAIED JAWHAR 9000 SIDI BOUTEFFEHA - BEJA	78.455.718	78.455.114
1993	38	JENDOUBA	Mr HOUCINE MAHMOUDII	ANG BELHAOUEN/H.THAMEUR 8100	78.601.713	78.601.675
1994	45	METLINE	Mr BRAHIM SELTANA	ANG HACHED / RUE NAJJAR 7034	72.515.850	72.446.288
2006	70	MENZEL BOURGUIBA	Mr KAMEL ENNOURI	ANG AV DE L'INDÉPENDANCE ET RUE HABIB BOURGUIBA -7050-MENZL BOURGUIBA	72.518.851	72.518.888
2007	95	LE KEF	Mr ZOUBEIR BEN ALYA	AV MONGI SLIM – 7100 LE KEF	78.224.544	78.225.183
2009	103	TESTOUR	Mr IMED BOU TERRA	AV HABIB BOURGUIBA 9060 TESTOUR	78.571.660	78.571.420
2009	108	BOUSALEM	Mr NOUREDDINE GHRIBI	99 AV DU 20 MARS 8170 BOUSSALEM	78.634.700	78.634.630
2009	112	SILIANA	Mr KAMEL BOUKRIA	ANG AV HABIB BOURGUIBA ET RUE KHEREDINE PACHA – SILIANA (6100)	78.873.520	78.873.501

### Zone Tunis

#### Zone Tunis Nord

Année	code	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1990	34	LA MARSА 1	Mr MOHAMED BEN MAHMOUD /P	PLACE DU 7 NOVEMBRE 2070	71.744.209	71.744.438
2007	87	LA MARSА 2	Mr WASSIM KOUBAJI	71 RUE HADI CHAKER - 2070 LA MARSА	71.744.242	71.744.245
1993	40	LE KRAM	Mr HOUCINE BOUGHANMI	227 AV HABIB BOURGUIBA 2050	71.730.973	71.731.630
2007	85	LA GOULETTE	Mme FÉRIEL OTHMANI	AV FRANKLIN ROOSEVELT - IMMEUBLE CASINO LA GOULETTE 2060	71.736.600	71.736.112
2005	63	L'AOUINA	Mr MELIK JEMAIEL	23 AV MONGI SLIM CITÉ TAIEB MHIRI-2036 EL AOUINA	70.727.477	70.727.488
1995	47	LE LAC	Mr KARIM AZZOUZI	IMM BADER LES BERGES DU LAC TUNIS 1053	71.860.862	71.860.843
1995	46	MONT PLAISIR	Mr MEDHAT SELIM KILANI	IMM DREAM CENTER ANG AV MOHAMED V / RUE KHEREDDINE PACHA 1002 TUNIS	71.902.420	71.901.652
2003	54	CHARGUIA	Mr KARIM JEBALI	LOT A 25 CENTRE URBAIN NORD 1003 TUNIS- IMMEUBLE SAWARBI-CHARGUIA	71.752.087	71.750.590

#### Zone Tunis Nord Ouest

Année	code	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1999	50	SAADI	Mme NAZIHA TILOUCHE	IMM.SAADI ELMENZAH IV 1004 -TUNIS	71.705.373	71.705.237
1983	32	MUTU-INTERNATIONAL	Mr FAYCEL FARHAT	114 AV JUGURTHA MUTUELLEVILLE 1002 TUNIS	71.842.988	71.841.251
2001	52	EL MANAR	Mr SAMI HAKIM	2 RUE YOUSSEF ROUISSI 2092 EL MANAR	71.889.152	71.889.256
2005	61	ENNASR	Mr MAHMOUD MOUMEN	AV HEDI NOUIRA ENNASER II 2037-ARIANA	70.825.544	70.825.548
1991	37	EL MENZAH	Mr MONOOM BARDI	ANG RUE OTHMAN IBN AFFENE/LIBERTE 1004 TUNIS	71.766.666	71.767.081
2007	92	IBN KHALDOUN	Mr MAROUANE TLILI	RUE 6691 N°4 – 2062 CITÉ IBN KHALDOUN	71.921.821	71.921.004
2006	78	RAOUED	Mr CHOKRI HAMBLY	95 AV FETHI ZOUHIR 2083 - ROUTE DE RAOUED	71.757.505	71.756.638
1993	41	ARIANA	Mr KAMEL MGAIDI	ANG KHABTANI / KHAFACHA 2080 ARIANA	71.702.222	71.703.463

#### Zone Tunis Centre

Année	code	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1959	21	EL JAZIRA	Mr TAHAR ABDELLATIF	21 RUE AL JAZIRA 1000 TUNIS	71.320.567	71.327.028
2006	84	SIDI EL BÉCHIR	Mr KHAMMOUSI KHALDI	SIDI EL BÉCHIR - 1000 TUNIS	71.333.638	71.333.651
2005	60	EL MORKHADH	Mr ABDELKADER ALLOUCHE	ANG RUE EL MORKADH ET PLACE DES CHEVEAUX 1008 TUNIS	71.340.641	71.340.799
2008	19	AV HABIB BOURGUIBA	Mme MOUNA GAMRA	39 AV HABIB BOURGUIBA -1000 TUNIS	71. 254.202	71.254.180
2008	12	MONTFLEURY	Mr SABER NASRI	10 RUE SAHEL MONT-FLEURY 1008 TUNIS	71.490.562	71.490.770
2008	11	BAB SOUIKA	Mr ADEL SMAALI	CENTRE COMMERCIAL DE BAB SOUIKA 1006 EL HALFAOUIN TUNIS	71.569.621	71.569.598
2007	89	IBN SINA	Mr BADER SOUSSI	ANG RUES 10236 ET BELGACEM EL BAZMI CITÉ IBN SINA 1009 TUNIS	71.270.222	71. 270.299
2008	8	BAB BNET	Mr MOHAMED BEN ABDELAZIZ	42 BIS AV BAB BNET - 1006 TUNIS	71.568.130	71.568.410

### Zone Tunis Ouest

Année	code	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1986	27	EL MECHTEL	Mr HASSEN KAAK / P	BD OULED HAFFOUZ 1002 TUNIS	71.782.394	71.793.212
2002	53	LIBERTÉ	Mme ASMA BRIGUI	93 AV DE LA LIBERTE 1002 TUNIS	71.288.022	71.289.008
1996	48	BARDO 1	Mr ADEL BATTIKH	2 BIS RUE BEYREM ETTOUNSI ESSAIDIA 2000 LE BARDO	71.507.305	71.507.799
2006	73	BARDO 2	Mr ADEL BATTIKH	140 AV 20 MARS - BARDO	71.664.034	71.664.080
2006	81	DEN DEN	Mr HAKIM CHERIF	COMPLEXE IBN KHALDOUN ANG AV DE L'INDÉPENDANCE ET RUE IBN KHALDOUN 2011 DEN DEN	71.606.896	71.606.708
2006	77	OUED ELLIL	Mr NAJI HAMMED	6 AV HABIB BOURGUIBA – 2021 OUED ELLIL	71.536.150	71.536.138
2006	69	DOUAR HICHER	Mr KOUSSAY MESSEK	RÉSIDENCE SPRIC CITÉ EL AAHD EL JADID DOUAR HICHER -2010 MANOUBA	71.622.120	71.622.966
2009	106	EL OMRANE	Mr BRAHIM BEN BRIK	ANG RUE AHMED CHAWKI ET ABBES MAHMOUD EL AKKAD -1005 EL OMRANE	71.958.000	71.959.001
2006	71	EL AGBA	Mr NAJIB MOHSNI	KM 5 ROUTE DU KEF EL AGBA	71.938.698	71.938.650
2006	76	EZZOUHOUR	Mr SAMIR CHALOUATI	57 BIS ANG AVENUE 7 NOVEMBRE ET AVENUE HRAIRIA – 2052 CITÉ EZZOUHOUR	71.529.299	71.529.205
2006	75	SIDI HASSINE	Mr ABDERRAOUF RAFRAFI	RUE 42800 SIDI HASSINE ESSIJOUMI 2030 TUNIS	71.935.303	71.935.290
2006	74	ETTADHAMEN	Mr ADNANE ASKRI	138 AV IBN KHALDOUN CITÉ ETTADHAMEN – 2014 ARIANA	70.662.240	70.662.303

### Zone Tunis Sud

Année	code	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1986	28	MÉGRINE	Mr KAMEL BEN BOUSSAHA	ZI RUE DU PLASTIQUE 2033 MEGRINE	71.433.050	71.434.855
2005	62	EL MEDINA EL JADIDA	Mr RIDHA MAHJOUBI	ANG AV FAYCAL IBN ABDELAZIZ ET RUE KHALIFA DIMASSI 2063 EL MEDINA EL JADIDA	79.354.513	79.354.482
2006	67	HAMMA-LIF	Mr NABIL KRIAA	70 AV DE LA RÉPUBLIQUE HAMMAM- LIF-2050	71.294.517	71.294.559
2007	96	RADÈS	Mr MOEZ BACCOUCHE	98 AV FARHAT HACHED-2044 RADES	71.447.100	71.447.150
2007	86	MÉGRINE JAWHARA	Mr NAOUFEL MEKKI	RUE AHMED TLILI - 2024 MÉGRINE JAWHARA	79.417.124	79.416.979
2006	83	BOUMHEL	Mr ADEL BERGUELLIL	AV DE L'ENVIRONNEMENT – 2097 BOUMHEL	71.216.231	71.216.664
2007	88	EZZAHRA	Mr IMED DARRAGI	N°54 AV DE L'ENVIRONNEMENT – 2034 EZZAHRA	79.485.309	79.485.288
2007	91	EL YASMINET	Mr FOUED EL IFA	ROUTE DE MORNAG - KM 7- 2013 YASMINET	71.316.899	71.316.744
2008	10	FOUCHANA	Mr RIDHA BEN ALAYA	AV 7 NOVEMBRE FOUCHANA	79.320.460	79.320.302
2005	59	EL MOUROUJ	Mr HABIB BEN AROUS	1 AV DES MARTYRS 2074 TUNIS EL MOUROUJ	79.357.616	79.357.740
2009	104	BEN AROUS	Mr WISSEM TORJEMAN	11 AV DE LA REPUBLIQUE 2013 BEN AROUS	71.388.107	71.388.709

### Zone Centre

Année	code	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
1984	23	SOUSSE	Mr CHOKRI ROSTOM	ANG AV MOHAMED V & RUE DE L 'HOTEL DE VILLE – SOUSSE 4000	73.225.055	73.225.056
1989	31	KAIROUAN	Mr LAZHAR KHADRAOUI	ANG R THAMEUR/2 MARS 1934 KAIROUAN 3100	77.234.264	77.231.923
1989	33	MONASTIR	Mr NIDHAL JAOUADA	AV COMBATTANT SUPREME 5000 MONASTIR	73.646.301	73.448.681
1993	42	CHORBENE	Mr RADHOUANE DAADOUCHA	AV HABIB BOURGUIBA 5130 CHORBENE	73.600.350	73.600.250
1993	43	KHEZAMA	Mr KHALED LAADJIMI	BD ENNAKHIL KHEZEMA 4000	73.244.251	73.244.241
2005	56	MAHDIA	Mr ISMAIL BOUZIRI	AV 2 MARS (IMMEUBLE CHATTI)	73.690.302	73.690.308
2005	57	TEBOULBA	Mr MAHER BELKHIRIA	ANG AV HABIB BOURGUIBA ET MAHBOUBA SOUSSIA	73.496.973	73.493.424
2005	58	MSAKEN	Mr FETHI OUESLATI	21 AV DE LA REPUBLIQUE	73.290.071	73.290.077
2007	97	KALAA KOBRA	Mr AMEUR MEJRISSI	PLACE DU SOUK - AV AWLED M'HAMED -4060 KALAA EL KOBRA	73.354.701	73.354.704
2009	107	KASSERINE	Mr SAHBI GADHOUMI	AV HABIB BOURGUIBA PLACE DU SOUK 1200- KASSERINE	77.472.101	77.472.701
2009	109	SAHLOUL	Mr ELYES ESSAAFI	AV YASSER ARAFAT 4031 SOUSSE SAHLOUL	73.822.000	73.822.004
2009	111	JAMMEL	Mr ATEF EL AYEB	17 RUE KASSAS, JAMMEL -5100	73.484.212	73.484.639

### Zone Sfax

Année	code	Agence	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
2007	99	SIDI BOUZID	Mr BADREDDINE MNASRI	ANG AV HABIB BOURGUIBA ET AVENUE FARHAT HACHED - 9100 SIDI BOUZID	76.627.390	76.627.570
1983	22	SFAX I	Mme MONIA CHIBANI	49 AV HBOURGUIBA 3000 SFAX	74.225.111	74.229.211
1991	36	SFAX II	Mr ADEL JAOUA	AV D'AFRIQUE CITE SIOS ZITEX VILLE 3000 SFAX	74.297.369	74.297.387
1993	44	GREMDA	Mr MONDHER KCHAOU	IMMEUBLE GREMDA CENTRE ROUTE GREMDA KM 6 - 3062	74.613.946	74.613.944
2006	64	SFAX TYNA	Mme AMEL SELLAMI	CITÉ EL MOEZ KM 7 ROUTE DE GABES SFAX TYNA	74.686.156	74.687.462
2006	65	SFAX SAKIET EZZIT	Mr FAHEM JELLOULI	ROUTE DE TUNIS KM 9 CITÉ EL ONS SAKIET EZZIT SFAX	74.861.622	74.861.602
2006	66	SFAX MENZEL CHAKER	Mr SIHEM BIBI GRAJA	ROUTE DE MENZEL CHAKER KM 4 IMMEUBLE DAMMAK SFAX	74.620.005	74.620.056
2006	68	SFAX EL JEDIDA	Mr SOFIENE SALLEM	N° 5 COMPLEXE JEBLI CENTER -3000 SFAX	74.404.568	74.400.144
2006	82	SFAX EL AIN	Mme NADIA BEN AYED	ROUTE EL AIN KM 5 MARKEZ DERBAL - SFAX 3000	74.631.533	74.631.502
2008	16	SFAX ARIANA	Mr MOHAMED MAKNI	ROUTE DE TUNIS KM 1,5 SFAX ARIANA	74.442.895	74.442.898
2009	105	SFAX LA SOUKRA	Mr OMAR AMOURI	RESIDENCE HIBA KASSAS CITE EL HABIB ROUTE DE LA SOUKRA KM 3 SFAX	74.665.076	74.665.079
2009	110	SFAX SAKIET EDDAYER	Mr KHALED BOUSARSAR	ROUTE DE MAHDIA KM 6, SAKIET – SFAX	74.890.142	74.293.795

**Zone Sud**

<b>Année</b>	<b>code</b>	<b>Agence</b>	<b>Responsable</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Fax</b>
1984	26	GABES	Mr RACHID MOKRANI	75 AV H BOURGUIBA 6000 GABES	75.274.700	75.273.255
1988	30	JERBA	Mr KHALED BOUNOUH	AV ABDELHAMID EL CADHI 4180 JERBA	75.650.230	75.651.752
2001	51	JERBA MIDOUN	Mr KAMEL HAMROUNI	ROUTE DU PHARE MIDOUNE 4116 JERBA	75.732.415	75.732.416
2004	55	GUELLALA- JERBA	Mr KHALED BOUNOUH	RUE SALAH BEN YOUSSEF – 4155 JERBA	75.761.618	75.761.616
2006	72	TOZEUR	Mr ADEL NAJJAR	53 AV FARHAT HACHED BAB EL HAWA 2200 TOZEUR	76.461.104	76.461.099
2007	9	ZARZIS	Mr RIDHA BELHADJ YAHIA	AV FARHAT HACHED – 4170 ZARZIS	75.692.405	75.692.403
2008	13	GAFSA	Mr WALID AKREMI	AV JAMEL ABDENNASER GAFSA "HOTEL LA LUNE" 2100 GAFSA	76.225.808	76.226.204
2008	39	BEN GUERDANE	Mr FOUED AROUAY	AV DES MARTYRS ROUTE RAS JEDIR - 4160 BEN GUEDANE	75.718.002	75.718.009
2008	49	TATAOUINE	Mr HAYKEL SRAIEB	ANG AV HABIB BOURGUIBA ET RUE COMMANDANT BEJAOUI – 3200 TATAOUINE	75.852.281	75.852.283
2009	101	KEBILI	Mr MOEZ BEN MILOUD	19 RUE 3 SEPTEMBRE -4200 KEBILI	75.493.402	75.493.350
2009	102	MEDENINE	Mr CHEDLY BIBI	1 RUE MOSBAH JARBOUA -ROUTE BENI KHERDECH - 4100 MEDNINE	75.644.384	75.644.391

# BANQUES, BANQUES ASSOCIEES, PARTICIPATIONS ET FILIALES DE L'ARAB BANK

## LISTE DES CORRESPONDANTS ETRANGERS EN COMPTE

ALGERIE (Alger) : Arab Bank PLC - Banque Extérieure d'Algérie – Banque Nationale d'Algérie

ALLEMAGNE (Frankfurt) : Europe Arab Bank plc - Dresdner Bank AG - Commerz Bank AG - Deutsche Bank AG- DG Bank- BHF Bank

ANGLETERRE (London): HSBC Bank - Barclays Bank Plc - Royal Bank of Scotland- Europe Arab Bank Plc

ARABIE SAOUDITE (Riadh) : National Commercial Bank Jeddah

AUTRICHE (Vienna): Europe Arab Bank Plc – Bank Austria A.G

BAHREIN (Manama): Arab Bank Plc

BELGIQUE (Bruxelle): KBC Bank NV- Fortis Bank – Euroclear Bank SA-NV

CANADA (Toronto): Royal Bank Of Canada

DANEMARK (Copenhagen): Danske Bank

EMIRATS ARABES UNIS : Arab Bank PLC – Abou Dhabi

ESPAGNE (Madrid): Banco Santander Central Hispano Sa - Banco Popular - Espanol SA – Banco Espagnol De Credito - Europe Arab Bank Plc

FINLANDE (Helsinki) : Nordea Bank

FRANCE (Paris) : Europe Arab Bank Plc - Union Tunisienne De Banques - Société Générale - Natixis Bank - Credit Du Nord- Crédit Agricole Paris.

ITALIE (Milan) : Uni Credito Italiano Spa - Banca Nazionale Del Lavoro - Intesa San Paolo IMI- Europe Arab Bank Plc (Rome) - UBAE Arab Italian Bank (Rome) -

JAPON (Tokyo) : Union Des Banques Arabes et Françaises - Bank Of Tokyo Mitsubishi Ltd

JORDANIE (Amman) : Arab Bank Plc

KUWAIT (Kuwait) : National Bank Of Kuwait

MAROC (Casablanca) : Arab Bank Plc - Banque Marocaine De Commerce Extérieur - Crédit Du Maroc - Attijariwafa Bank

NORVEGE (Oslo) : Den Norsk Bank

PORTUGAL (Lisbonne) : Banco Commerciale Portugues

SUEDE: SKandinavisca Enskilda Banken - Svenska Handles Banken

SUISSE (Zurikh) : UBS AG - Arab Bank ( Switzerland ) Ltd- Arab Bank Zurich – Crédit suisse

ETATS-UNIS (New York) : Citibank NA (USD)-JP Morgan Chase Bank

TUNISIE : Citibank NA (USD )

## **BANQUES ET SOCIETES PROPRIETES DE L'ARAB BANK**

ARAB BANK PLC (LA JORDANIE- LES EMIRATS ARABES UNIS - LE BAHREIN - L'ALGERIE-LA CHINE- LE MAROC- USA - LA REPUBLIQUE YEMENITE-LE SINGAPOUR -LA PALESTINE -LE QATAR - LE KAZAKISTAN- LA COREE DU SUD –LE LIBAN –L'EGYPTE )

ARAB BANK SOUDAN

EUROPE ARAB BANK PLC- (ESPAGNE-ALLEMAGNE -ANGLETERRE- ITALIE - FRANCE - AUTRICHE)

ARAB BANK AUSTRALIE - SYDNEY

ISLAMIC INTERNATIONAL ARAB BANK PLC –JORDANIE- AMMAN

AL-ARABI INVESTMENT GROUP – PALESTINE

ARAB NATIONAL LEASING COMPAGNY - JORDANIE

AL-ARABI INVESTMENT GROUP – JORDANIE

ARAB AB CAPITAL Ltd

ARAB BANK SUISSE (SWITZERLAND) (GENEVE –ZURICH)

## **BANQUES ET SOCIETES EN PARTICIPATION ≥ 50%**

ARAB INVESTMENT BANK S.A.L - BEIROUTH –LIBAN 66%

ARAB TUNISIAN BANK – TUNISIE 64,24%

AL NISR AL ARABI INSURANCE Co –AMMAN 50%

TURKLAND BANK 50%

## **BANQUES ET SOCIETES FILIALES < 50%**

ARAB BANK SYRIA – DAMAS 49%

OMAN ARAB BANK S.A.O-RUWI 49%

ARAB NATIONAL BANK – RIADH 40%

ARAB INSURANCE Co- BEIROUT -LIBAN 36,8%

BUILDING COMMERCIAL CO.SARL – LIBAN 34,5%

BANK EL WAHDA – LYBIE 19%

FINANCE, ACCOUNTANCY, MOHASSABA SA.-GENEVE

# **Présentation des Filiales du Groupe ATB**

## L'Arab Tunisian Lease -ATL

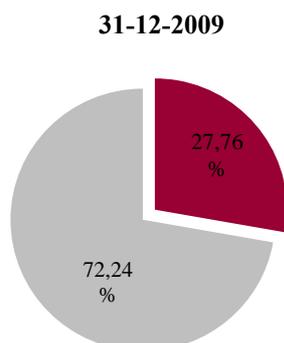
### Capital & Actionnariat

Ω Capital Social : 17.000 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions : 17.000.000 actions

Ω Valeur Nominale: 1 DT

Ω Répartition du capital



### Activité de l'ATL

L'Arab Tunisian Lease "ATL" est une société financière non bancaire spécialisée dans le financement en Leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

L'A.T.L a été créée fin 1993 à l'initiative de l'Arab Tunisian Bank et de la Banque Nationale Agricole. Elle a été la quatrième société de Leasing opérationnelle en Tunisie, après Tunisie Leasing, l'Union Tunisienne de Leasing et la compagnie Internationale de leasing.

L'ATL concentre son activité sur le Leasing mobilier en intervenant dans le financement de matériel de Bâtiments et Travaux Publics, d'équipements touristiques, de matériel roulant et de matériel médical. Le leasing de véhicules légers est entrain de connaître une forte expansion et l'ATL a prévu son développement car il assure les marges les plus élevées tout en présentant un faible niveau de risque.

### Principaux Indicateurs:

	2007	2008(*)	2009
Capital (En MD)	10.000	17.000	17.000
Cours de l'action (DT)	3,420	3,580	5,319
Bénéfices (En MD)	3.354	5.325	6.571
Nombre d'actions	10.000.000	17.000.000	17.000.000
Bénéfice /Action	0,335	0,313	0,387
Dividendes (DT)	0,150	0,150	0,150
PER	10,20	11,43	13,76
Dividend Yield	4,39%	4,19%	2,82%

(\*\*) Ajustement de la valeur de l'action de l'année 2007 et ce pour les besoins de comparabilité.

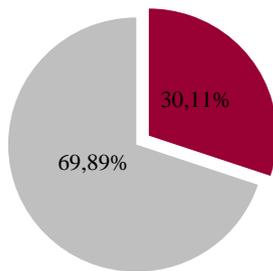
(\*) L'action de l'ATL a fait l'objet d'un SPLIT en 2007, la valeur nominale de l'action a été fixée à 1DT au lieu de 10 DT et le nombre d'actions a été ramené à 10.000.000.

## Arab Tunisian Invest- ATI SICAF

### Capital & Actionnariat

- Ω Capital Social : 5.775 MD (Milliers de dinars)
- Ω Nombre d'actions : 1.155.000 actions
- Ω Valeur Nominale : 5 DT
- Ω Répartition du capital

31-12-2009



L'Arab Tunisian Invest SICAF, a été créée en Mai 1994, elle opère dans le secteur financier. Elle a pour objet social la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. L'Arab Tunisian Invest SICAF, a été créée en Mai 1994, elle opère dans le secteur financier. Elle a pour objet social la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières.

### Activité de L'ARAB TUNISIAN INVEST

L'Arab Tunisian Invest SICAF, a été créée en Mai 1994, elle opère dans le secteur financier. Elle a pour objet social la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières.

### Principaux Indicateurs :

	2007	2008	2009
Capital (En MD)	5.775	5.775	5.775
Bénéfices (En MD)	911	(110)	1.106
Nombre d'actions	1.155.000	1.155.000	1.155.000
Bénéfice / Action (DT)	0,789	-	0,958
Dividende par Action (DT)	0,750	0,500	0,500

## Arab Tunisian Development - ATD SICAR

### Capital & Actionnariat

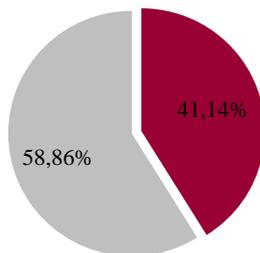
Ω Capital Social : 2.187 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions : 218.750

Ω Valeur Nominale : 10 DT

Ω Répartition du capital

31-12-2009



### Activité de L'ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT

L'Arab Tunisian Développement SICAR a été créée le 23 Mars 2001 et a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession au renforcement des fonds propres des entreprises promues par des promoteurs et celles implantées dans les zones de développement régional.

### Principaux Indicateurs

	2007	2008	2009
Capital (En MD)	2.187	2.187	2.187
Bénéfices (En MD)	536	761	1.028
Nombre d'actions	218.750	218.750	218.750
Bénéfice / Action (DT)	2,747	3,479	4,699
Dividende par Action (DT)	1,000	1,100	1,200

## Arab Financial Consultants - AFC

### Capital & Actionnariat

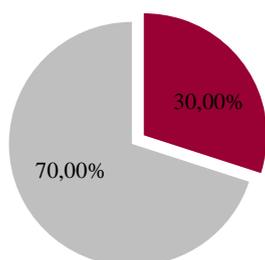
Ω Capital Social : 1.000 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions : 200.000 actions

Ω Valeur Nominale : 5 DT

Ω Répartition du capital

31-12-2009



### Activité de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS

L'Arab Financial Consultants est une société anonyme, « intermédiaire en Bourse » ayant pour objet :

- > la négociation des valeurs mobilières pour le compte de ses clients.
- > la gestion libre et sous mandat des portefeuilles clients
- > le placement des titres sur le marché des émissions au profit de tout émetteur.
- > l'intervention en bourse pour son propre compte dans le but de réguler le marché.
- > et les opérations annexes et connexes compatibles avec son objet social.

### Principaux Indicateurs :

	2007	2008	2009
Capital (En MD)	1.000	1.000	1.000
Bénéfices (En MD)	444	519	777
Nombre d'actions	200.000	200.000	200.000
Bénéfice /Action (DT)	2,219	2,595	3,885
Dividende par Action (DT)	0,750	0,750	0,750

## Union de Factoring - UNIFACTOR

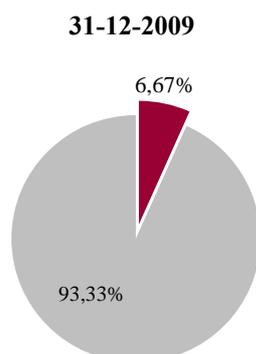
### Capital & Actionnariat

Ω Capital Social : 10.000 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions : 2.000.000 actions

Ω Valeur Nominale : 5 DT

Ω Répartition du capital



### Activité de L'UNION DE FACTORING

La société « Union de Factoring » est une société anonyme créée en Avril 2000 ayant pour objet la création et l'exploitation d'un établissement financier pratiquant les opérations de factoring et les opérations connexes. UNIFACTOR a aussi pour objet l'encaissement ou le reversement des créances de ses adhérents.

### Principaux Indicateurs :

	2007	2008	2009
Capital (En MD)	10.000	10.000	10.000
Bénéfices (En MD)/ Pertes	-2.826	-3.462	894
Nombre d'actions	2.000.000	2.000.000	2.000.0000
Bénéfice /Actions (DT)	-	-	0,683
Dividende par Action (DT)	-	-	-

## Computer Distribution - CODIS

### Capital & Actionnariat

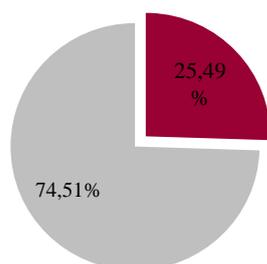
Ω Capital Social : 1.200 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions : 12.000 actions

Ω Valeur Nominale : 100 DT

Ω Répartition du capital

**31-12-2009**



### Activité de CODIS

La société « COMPUTER DISTRIBUTION » S.A. a été créée en septembre 1998, elle est spécialisée dans la commercialisation en gros de tous les matériels et autres produits, en particulier ordinateurs et accessoires, fournitures et matériel de télécommunication, ainsi que tous les logiciels, services, conseils et assistance se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion et au transport local et à distance de l'information et de données sous toutes ses formes.

### Principaux Indicateurs :

	2007	2008	2009
Capital (En MD)	1.200	1.200	1.200
Bénéfices (En MD)	78	154	169,3
Nombre d'actions	12.000	12.000	12.000
Bénéfice /Actions (DT)	6,5	12,833	14,106
Dividende par Action (DT)	-	-	-

## Arabia SICAV

### Capital & Actionnariat

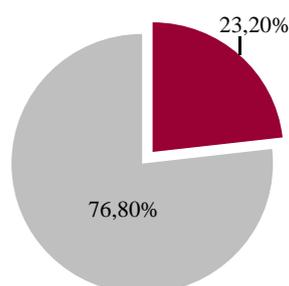
Ω Capital Social : 6.579 MD (variable) (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions : 94.588

Ω Valeur Nominale : 100 DT

Ω Répartition du capital

31-12-2009



### Activité de l'ARABIA SICAV

L'Arabia Sicav, S.A créée en 1994, est une société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres. L'actif est constitué principalement d'actions et obligations.

### Principaux Indicateurs

	2007	2008	2009
Capital (En MD) (variable)	5.472	4.921	6.579
Bénéfices (En MD)	98	261	1.274
Valeur liquidative	56,191	57,853	70,331
Nombre d'actions	99.786	86.674	94.588
Bénéfice / Action (DT)	0,982	3,011	13,469
Dividende par Action (DT)	1,350	1,070	0,770

## SANADETT SICAV

### Capital & Actionnariat

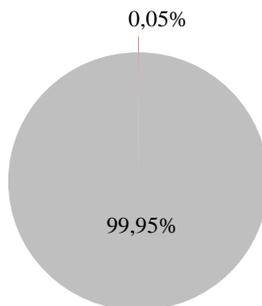
Ω Capital Social : 193.454 MD (Variable) (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions : 1.855.534

Ω Valeur Nominale : 100 DT

Ω Répartition du capital

**31-12-2009**



### Activité de Sanadett SICAV

Sanadett Sicav, S.A créée en 2000, est une société d'investissement à capital variable qui a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire, les ressources de la société sont constituées de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

### Principaux Indicateurs:

	2007	2008	2009
Capital (En MD) (variable)	126.087	155.421	193.454
Bénéfices (En MD)	6.063	6.712	9.119
Nombre d'actions	1.219.182	1.500.121	1.855.534
Valeur Liquidative (DT)	108,095	108,062	108,347
Bénéfice / Action (DT)	4,973	4,474	4,914
Dividende par Action (DT)	4,650	4,430	4,060

## AXIS TRESORERIE SICAV

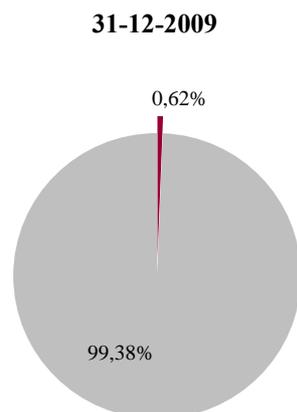
### Capital & Actionnariat

Ω Capital Social : 33.467 MD (Variable) (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions : 324.390

Ω Valeur Nominale : 100 DT

Ω Répartition du capital



### Activité d'AXIS TRESORERIE SICAV

Axis Trésorerie SICAV, S.A créée en 2003, opère dans le secteur financier et a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire et monétaire. Les ressources de la société sont constituées de fonds propres à l'exclusion de tous autres revenus.

### Principaux Indicateurs:

	2007	2008	2009
Capital (En MD) (variable)	28.459	31.905	33.467
Résultat Net (En MD)	1.163	1.630	1.731
Nombre d'actions	279.030	311.372	324.390
Valeur Liquidative (DT)	106,235	106,521	107,147
Bénéfice / Action (DT)	4,168	5,235	5,336
Dividende par Action (DT)	4,239	4,055	3,975

## AXIS CAPITAL PROTEGE

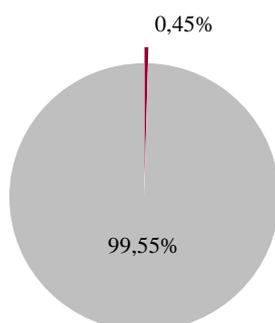
### Capital & Actionnariat

Ω Capital : 12.713 MD (Variable) (Milliers de dinars)

Ω Nombre de parts: 6.726 parts

Ω Répartition du capital

31-12-2009



### Activité d'AXIS CAPITAL PROTEGE

Axis Capital protège est un fonds commun de placement de type mixte.

### Principaux Indicateurs:

	2007	2008	2009
Capital (En MD) (variable)	3.396	7.294,5	12.713,1
Résultat Net (En MD)	236	334,3	1.893,1
Valeur Liquidative (DT)	1.465,155	1.626,955	1.995,364
Nombre de parts	2.382	4.698	6.726

## IRADETT 20

### Capital & Actionnariat

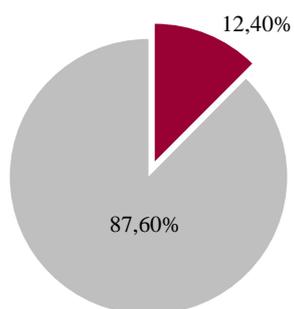
Ω Capital : 634 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre de parts : 56.446 parts

Ω Valeur Nominale : 10 DT

Ω Répartition du capital

31-12-2009



### Activité d'IRADET 20

IRADET 20 est un fonds commun de placement.

### Principaux Indicateurs:

	2007	2008	2009
Capital (En MD)	213	645	634
Résultat Net (En MD)	12	54	56
Valeur Liquidative (DT)	10,588	10,966	11,530
Nombre de parts	20.815	60.487	56.446
Bénéfice / Action (DT)	0,330	0,893	0,992
Dividende unitaire (DT)		0,290	0,280

## IRADETT 50

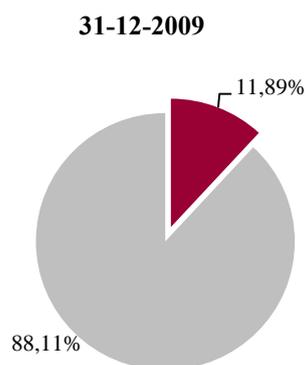
### Capital & Actionnariat

Ω Capital Social : 712 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre de parts : 58.886 parts

Ω Valeur Nominale : 10 DT

Ω Répartition du capital



### Activité d'IRADET 50

IRADET 50 est un fonds commun de placement.

### Principaux Indicateurs:

	2007	2008	2009
Capital (En MD)	366	725	712
Résultat Net (En MD)	20	76	64
Valeur Liquidative (DT)	10,681	11,577	12,322
Nombre de parts	35.159	64.151	58.886
Bénéfice / Action (DT)	0,569	1,185	1,087
Dividende unitaire (DT)	0,260	0,270	0,230

## IRADETT 100

### Capital & Actionnariat

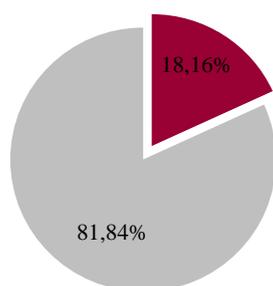
Ω Capital I : 602 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre de parts : 38.544 parts

Ω Valeur Nominale : 10 DT

Ω Répartition du capital

**31-12-2009**



### Activité d'IRADETT 100

IRADET 100 est un fonds commun de placement de type mixte.

### Principaux Indicateurs:

	2007	2008	2009
Capital (En MD)	263	418	602
Résultat Net (En MD)	22	63	102
Valeur liquidative (DT)	10,886	13,084	15,778
Nombre de parts	24.558	32.746	38.544
Bénéfice / Action (DT)	0,896	1,924	2,646
Dividende unitaire (DT)	0,160	0,200	0,135

## IRADETT CEA

### Capital & Actionnariat

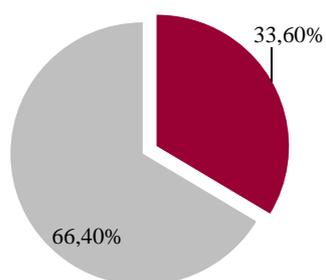
Ω Capital Social : 318 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre de parts : 20.834 parts

Ω Valeur Nominale : 10 DT

Ω Répartition du capital

**31-12-2009**



### Activité d'IRADETT CEA

IRADETT CEA est un fonds commun de placement.

### Principaux Indicateurs:

	2007	2008	2009
Capital (En MD)	136	168	318
Résultat Net (En MD)	7	37	75
Valeur liquidative (DT)	10,549	11,948	15,517
Nombre de parts	13.341	14.442	20.834
Bénéfice / Action (DT)	0,525	2,562	3,600
Dividende unitaire (DT)	0,310	0,320	0,250

## SALAMETT PLUS

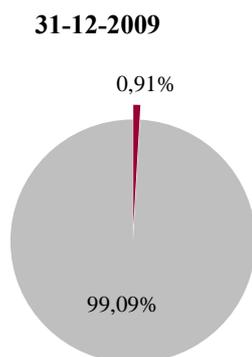
### Capital & Actionnariat

Ω Capital Social : 7.741 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre de parts : 767.334 parts

Ω Valeur Nominale : 10 DT

Ω Répartition du capital



### Activité de SALMETT PLUS

SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement.

### Principaux Indicateurs:

	2007	2008	2009
Capital (En MD)	4.398	6.786	7.741
Résultat Net (En MD)	111	255	357
Valeur Liquidative (DT)	10,417	10,415	10,494
Nombre de parts	440.165	678.550	767.334
Bénéfice / Action (DT)	0,252	0,376	0,465
Dividende unitaire (DT)	0,420	0,410	0,390

## SALAMETT CAP

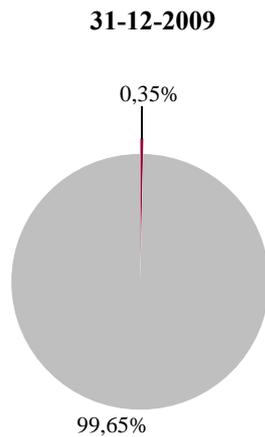
### Capital & Actionnariat

Ω Capital Social : 21.747 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre de parts : 2.015.318 parts

Ω Valeur Nominale : 10 DT

Ω Répartition du capital



### Activité de SALAMETT CAP

SALAMETT CAP est un fonds commun de placement.

### Principaux Indicateurs:

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Capital (En MD)	8.778	16.947	21.747
Résultat Net (En MD)	198	608	806
Valeur Liquidative (DT)	10,401	10,834	11,299
Nombre de parts	877.842	1.694.762	2.015.318
Bénéfice / Action (DT)	0,226	0,359	0,400